

Xavier Dehan

JEUNE EUROPE, LE SALON DIDIER ET LES ÉDITIONS DE LA TOISON D'OR (1933-1945) ¹

C'est en janvier 1933 que paraît, pour la première fois, le bulletin mensuel *Jeune Europe, le front européen pour les Etats-Unis d'Europe* en Belgique ². Ce mensuel réclame dans son en-tête une fédération européenne et se présente comme l'organe de l'*Union Jeune Europe (U.J.E.)*. Durant un peu plus de trois ans, ce bulletin que l'on pourrait qualifier de journal, du fait de son format, et de revue, du fait de sa tenue, va paraître assez irrégulièrement. En juin 1936, date de parution de la dernière livraison, vingt-cinq numéros auront été imprimés et diffusés. Cette période fut mise à profit pour y développer une argumentation européiste tendant à une plus grande intégration au sein d'une fédération protégée par une armée commune et caractérisée par la suppression des barrières douanières. Le but déclaré est d'obtenir la paix et la prospérité pour les pays adhérents.

1. *JEUNE EUROPE* EN BELGIQUE

Derrière ce bulletin mensuel belge se profile un mouvement européiste né près de trois ans auparavant, le 1^{er} septembre 1930, à Genève. C'est, en effet, dans le contexte ultérieur à la proposition Briand faite en septembre 1929 lors de la X^e réunion de l'assemblée de la Société des Nations qu'il faut comprendre l'émergence de la formation européiste ³.

1 Je tiens à remercier les responsables du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale (C.R.E.H.S.G.M.) de m'avoir offert l'opportunité de présenter, dans le cadre des séminaires, le 29 mars 1995, ce sujet dont le présent article retiendra l'essentiel. Pour davantage d'informations, voir: X. DEHAN, *Jeune Europe, des Etats-Unis d'Europe à l'Europe allemande (1930-1940)*, Louvain-la-Neuve, mémoire de licence inédit, 1994 (prom. M. Dumoulin).

2 *Jeune Europe (J.E.)*, Edition de Bruxelles, janvier 1933, 4 p. Le bulletin de la section belge de l'*Union Jeune Europe (U.J.E.)* peut être lu en Belgique à la Bibliothèque royale Albert I^{er} (Bruxelles) sous la cote B 3978 (Exemplaires de février 1933 à juin 1936). Le C.R.E.H.S.G.M. dispose également de quelques exemplaires sous la cote R 428 B. Enfin, les Archives de la Ville de Bruxelles renferment les seuls exemplaires de l'année 1933 (de janvier à décembre). La Fondation Archives Européennes (F.A.E.) à Genève dispose d'un exemplaire de la livraison de janvier 1933 dans le Fonds Gauthier (AP 16, boîte 1, *farde Imprimés*).

3 En ce qui concerne la naissance et le développement du mouvement *Jeune Europe* en Suisse et au-delà depuis 1930, voir X. DEHAN, «Jeune Europe, des Etats-Unis d'Europe à l'Europe allemande (1930-1940)», in M. DUMOULIN (dir.), *Penser l'Europe à l'aube des années trente, quelques contributions belges*, Louvain-la-Neuve - Bruxelles, Collège Erasme -

1.1. Aux origines du mouvement

La formation européiste veut d'abord s'adresser aux citoyens des Etats européens. L'*U.J.E.* souhaiterait réunir un maximum d'adhérents dans les différents pays d'Europe afin de constituer un mouvement de masse suffisamment important pour forcer la main aux décideurs politiques. En effet, chaque groupe national devrait réclamer à son gouvernement l'organisation d'un référendum. Celui-ci devrait permettre le rassemblement d'une assemblée constituante européenne.

En regard, des études d'experts relatives à la confédération européenne seraient menées au sein d'organisations compétentes existantes ou à créer en dehors ou au sein de l'*U.J.E.* En se basant sur ces études, le mouvement élaborerait un projet de Constitution Fédérale Européenne ainsi qu'un programme de transition. Il soumettrait le résultat de ses travaux aux divers gouvernements européens en soulignant l'importance d'une réalisation en «un délai raisonnable».

Pour atteindre de tels résultats, la formation a besoin de s'organiser rapidement. Le mouvement sera de type pyramidal. A sa tête, un comité-directeur prendra l'essentiel des décisions. A la base, l'*Union Jeune Europe* se subdiviserait en groupes, eux-mêmes composés de cercles réunissant des foyers. Dix membres suffiraient pour former un foyer, cinq foyers seraient nécessaires pour constituer un cercle tandis que les groupes réuniraient au moins cinq cercles. Il y aurait donc au minimum 250 membres par groupe. A la tête de chaque section et sous-section, un chef dirigerait les opérations.

Le mouvement réclame à ses membres le devoir de propager «de plus possible l'idée de la Confédération européenne» ainsi que celui «d'amener à l'*U.J.E.* le plus grand nombre possible d'adhérents». Car le but poursuivi par le mouvement ne pourra être atteint que lorsque celui-ci groupera «plusieurs millions d'adhérents». L'objectif est important, voire démesuré.

Une fois que les effectifs et les ressources le lui permettront, le mouvement «soumettra aux différents gouvernements européens le résultat des travaux de l'*Union* en suggérant la réalisation d'une Confédération sur le modèle suisse». Celle-ci se ferait progressivement, en commençant par une union douanière, l'unification monétaire et la création d'une armée fédérale remplaçant les armées nationales. Pour l'*U.J.E.*, toutes ces réformes contribueront à la prospérité commune tout en rendant la guerre impossible, parce qu'inutile. La sauvegarde de la souveraineté, les moeurs et les coutumes des Etats seraient garantis.

1.2. Initiateurs en Belgique

En décembre 1932, les statuts de la section belge de l'*Union Jeune Europe* sont publiés au *Moniteur belge*⁴. C'est l'organisation d'un *Bureau d'action central*, coordonnant les actions des divers groupes depuis Bruxelles, qui lance véritablement la formation européenne en Belgique. Les initiateurs de la section belge sont peu nombreux.

Les époux Didier forment, de l'avis de leurs contemporains, «un des plus beaux couples» de Bruxelles. Mariés immédiatement après la première guerre mondiale, ils vivent ensemble jusqu'à leur mort. Ils mènent, durant l'entre-deux-guerres, une vie exaltante, roulent dans une voiture extraordinaire. A partir de mai 1935, ils s'installent définitivement dans un hôtel particulier à Ixelles. C'est un beau bâtiment style 1900 que Lucienne Didier reçoit en cadeau de son père, le notaire Albert Bauwens. Leur action en faveur des Etats-Unis d'Europe naît en 1932 et s'étend jusqu'à la guerre. A la fin de cette période, les Didier penchent de plus en plus pour une politique internationale laissant à l'Allemagne les mains libres à l'Est⁵.

Lucienne, née à Bruxelles le 16 juin 1902, fait des études à Londres. Quand elle épouse Edouard Didier, elle n'a que dix-sept ans. C'est déjà une belle femme. Elle s'exprime remarquablement bien. Plus qu'une femme du monde, elle brille par son intelligence. C'est ainsi qu'elle se lance dans la propagation des idées de l'*U.J.E.* à propos d'une fédération européenne à créer. Son idéal pacifiste puise ses origines dans son milieu, ses études, et les événements de la guerre et de l'après-guerre. Elle est très enthousiaste et le restera après la seconde guerre mondiale. Parallèlement au mouvement dont elle s'occupe, elle ouvre un salon politico-mondain à partir de 1935. Ce dernier sera connu plus tard sous le nom de «salon Didier». Elle réunit de la sorte le gratin bruxellois et parfois aussi étranger. Chaque fois, un conférencier s'y exprime, suite à quoi un débat d'idées s'ouvre, largement dirigé par Lucienne Didier⁶.

Son mari, Louis-Eugène-Edouard Didier, est né le 8 février 1895 à Liège. Durant la période de guerre, il combat sur le front de l'Yser. En 1919, il épouse Lucienne Bauwens. C'est un homme charmant, beau, distingué surtout. Durant l'entre-deux-guerres, il est, avec son frère Yvan, à la tête d'une entreprise d'imprimerie, *Le façonnage du papier*. Constituée le 1^{er} février 1921, pour une durée illimitée, cette société est tenue conjointement par

4 Les statuts de la section belge de l'*Union Jeune Europe* sont inscrits aux annexes du *Moniteur belge, recueil des actes concernant les associations sans but lucratif*, 17.2.1932, n° 1355, p. 684-685.

5 R. BAUWENS-VERSCHOORE, Entretien 18.08.94. C'est grâce au témoignage de Madame Bauwens, belle-soeur de Lucienne Didier, que l'on en sait davantage à propos de ce couple. Le reste provient d'une trop rare documentation ainsi que des explications données par Léo Moulin qui les fréquenta avant la guerre.

6 Léo MOULIN, Entretien 07.09.93: «Incontestablement, ayant le minimum de culture nécessaire pour comprendre la discussion, pour l'organiser, pour intervenir, la diriger, l'orienter, c'était un élément positif. Elle n'était pas du tout désagréable, et, intellectuellement, elle était valable».

les deux frères jusqu'au 29 octobre 1941. A cette date, le frère d'Edouard Didier devient le seul ayant droit et poursuit l'activité. La société est évaluée alors à 650.000 francs environ ⁷. Moins impliqué que son épouse dans *Jeune Europe*, Edouard Didier s'occupe plutôt de l'intendance ⁸. Il publiera quelques articles dans l'édition bruxelloise de l'*U.J.E.* dont il est, par ailleurs, rédacteur en chef. Il mourra fin des années septante, début des années quatre-vingt.

Jacques Bauwens, le frère de Lucienne, plus jeune, est aussi enthousiaste que sa soeur au sujet du mouvement européiste. Il compte parmi les fondateurs de l'*U.J.E.* à Bruxelles. Sa participation reste néanmoins discrète, son nom n'apparaît qu'une fois sur les documents de l'*Union Jeune Europe*. Il n'écrira aucun article, sous son nom en tout cas, ni ne donnera de conférences dont on ait gardé une trace. Juriste, il remplace son père à vingt-cinq ans. Il devra faire face à un cabinet périlicieux qui exige de lui beaucoup de temps. C'est alors qu'il s'éloigne du groupe de Bruxelles, ne sachant plus maintenir tant d'activités différentes.

Michel Reich est originaire de Russie, issu d'une famille riche et doté d'une belle intelligence. Engagé volontaire sur le front Est en 1914-1918, il y gagne ses galons d'officier, y mérite croix, médailles et citations. En pleine débâcle, il combat le bolchevisme. Fait prisonnier, il s'évade et quitte la Russie pour la Pologne, l'Allemagne puis la France. Tirant les leçons de la guerre, il néglige sa carrière professionnelle pour un engagement sans limites au profit de l'européisme et du pacifisme. En Belgique, il collabore à *Jeune Europe*. C'est le rédacteur le plus prolifique. A lui seul, il tient le journal ⁹. On le retrouve présent lors des réunions du comité central en 1933 ainsi qu'en d'autres endroits. Il meurt le 17 décembre 1935, suite à des complications de santé nées des gaz qu'il respira au front. Il a alors 39 ans ¹⁰.

Comment ces initiateurs de la formation européiste en Belgique entrent-ils en relation avec l'*U.J.E.* ? Plusieurs hypothèses sont à prendre en compte. Le couple Didier fréquentait souvent le quartier latin à Paris. Dans un tel milieu, ils ont pu rencontrer certains membres français de l'*U.J.E.* D'autre part, la mère de Lucienne Didier, souffrante depuis la naissance de son fils, Jacques Bauwens, retourna se faire soigner en Suisse, son pays d'origine. Lors d'un voyage sur place, les Didier ont pu faire la connaissance des fondateurs du mouvement. Il est encore possible, et c'est l'hypothèse la plus forte, que ce soit un autre membre-fondateur de la section belge, Michel Reich, qui entra, le premier, en contact avec les Suisses. On peut apprécier une première fois sa verve dans le bimensuel que tient le président à Genève en août 1932. C'est peut-être par lui que les Didier ont eu connaissance du

7 Procès-verbal d'information, 04.10.1945 (Bruxelles, Conseil de Guerre, Dossier Louis Didier (29.11.45), Farde «Le façonnage du papier»).

8 Léo MOULIN, Entretien 07.09.93 et R. BAUWENS-VERSCHOORE, Entretien 18.07.94.

9 Il signe bon nombre de ses articles d'un pseudonyme (H. Stark). C'est sous le nom de Michel Reich qu'il apparaît dans les P.V. de séance du comité central ainsi que dans la correspondance.

10 S. DE CORVINO, *A la mémoire de Michel Reich*, Bruxelles, J.E., Janvier 1936, p. 5.

mouvement *U.J.E.*¹¹. Il est donc difficile de déterminer avec exactitude l'origine des relations entre Suisses et Belges.

Ensemble, les responsables de la section belge de l'*U.J.E.* mettent en place un journal mensuel européeniste de bonne tenue. La première parution est distribuée gratuitement aux premiers membres adhérents¹². Le reste des dix mille exemplaires imprimés est vendu en kiosque et en librairie, distribué en rue, donné à titre de propagande. Le journal ne contient pas de publicité. Il est, au dire d'Edouard Didier, couvert financièrement par les adhésions¹³. C'est l'appartement de Michel Reich qui fait office de lieu d'édition.

Dès le premier numéro, la forme du bulletin est définitive. Environ quarante à cinquante pour cent de la surface d'impression est couverte de textes qui sont soit des articles originaux voire des articles signés par la rédaction, soit des extraits de livres et autres reprises d'articles. Les cinquante à soixante autres pour cent sont dédiés pour partie aux slogans, à diverses informations, ainsi qu'à une rubrique systématique reprenant de courtes phrases, des opinions de personnalités européennes connues. Enfin, le plus souvent en première page, des illustrations représentatives des sujets débattus sont imprimées afin sans doute de frapper l'imagination des lecteurs.

1.3. Le bulletin mensuel

Impossible de reprendre ici toutes les personnalités signataires dans *Jeune Europe*. La première chose qui ressort, c'est l'éclectisme politique. Nous retrouvons, en effet, des hommes de tous les horizons politiques. Citons, pour exemple, Henri De Man (socialiste), le R.P. Rutten (catholique) et Paul Hymans (libéral). La tendance générale est, cependant, plus proche des socialistes et des catholiques progressistes.

Une autre tendance est celle d'une participation croissante des Belges dans le journal. Les deux premières années, en effet, Français et Belges se partagent les surfaces de textes. Il ne faut pas oublier qu'une bonne part de ces textes sont des reproductions. Or, c'est de France que provient l'essentiel de la production européeniste. Il n'y a pas à s'étonner de voir tant de signatures françaises. Ensuite, le nombre des textes écrits pour le journal par des Belges augmente de façon importante lorsque les jeunes de l'écurie Leclercq se joignent au mouvement.

Ce phénomène se déroule fin 1934 – début 1935. Auparavant déjà, l'abbé Leclercq, intellectuel brillant, professeur à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles, puis à Louvain, et fondateur de la revue *La Cité chrétienne*, écrit

11 Harry STARK, «Faire l'Europe», in *Nouvel Essor*, n° 16, 20 août 1932, p. 2-3. Les titres de ses articles suivants sont tous du même genre comme on le verra plus loin.

12 Ils ne sont que cinq cents à la fin du mois de janvier 1933 (*Lettre de Gauthier à Mueller*, 14.02.33, F.A.E., Genève, AP 21, Fonds Mueller, boîte 1).

13 *Ibidem*.

dans *Jeune Europe*. Il le fait dès le lancement du bulletin de *Jeune Europe* en janvier 1933, de sorte qu'il est un des auteurs les plus prolifiques du mouvement.

Outre l'abbé Leclercq, nous avons également relevé d'autres personnes rédigeant des articles à la fois dans *Jeune Europe* et dans *La Cité chrétienne*. Il s'agit, surtout, d'Henri Nicaise, rédacteur en chef de la revue *La Cité chrétienne*. Il s'accrochera longtemps aux positions pacifistes puis ultra-neutralistes de *Jeune Europe*. On relève également les signatures de Jules Parfait, Marcel Vercruysse et Alphonse Zimmer de Cunchy. Ces collaborateurs de Jacques Leclercq s'engagent donc en 1935 dans les rangs de *Jeune Europe*, à une époque où *La Cité chrétienne* a une orientation fort proche de ce mouvement¹⁴.

En effet, pacifiste et internationaliste, *La Cité chrétienne* avait défendu la motion d'Oxford¹⁵ signée à l'époque de la conférence générale sur le désarmement à laquelle la revue s'intéressait vivement¹⁶. A Oxford, les étudiants refusent de se battre pour un ordre international vieilli et désuet sous lequel se cache le nationalisme le plus primaire. Des membres de *La Cité chrétienne* signent cette motion tout comme d'autres étudiants des universités belges. Ils souhaitent défendre leur position dans les pages de la revue de Leclercq. Celui-ci sent bien que si changement il doit y avoir, c'est grâce aux jeunes qu'il aura lieu.

Dès les origines, la revue éprouve des difficultés à faire accepter ses idées en matière d'organisation internationale. Elle se heurte à l'opposition des conservateurs et des nationalistes belges bien pensants¹⁷. Pourtant, c'est à bras-le-corps que plusieurs rédacteurs accueilleront le message de *Jeune Europe*. Certains s'y tiendront au-delà des premiers coups de force de l'Allemagne, alors qu'il n'y a plus guère d'espoir de régler les différends internationaux pacifiquement. C'est le cas d'Henri Nicaise. Celui-ci expose les positions de *Jeune Europe* dans le journal du mouvement¹⁸.

Dans la livraison de février 1935, entièrement consacrée au rapprochement franco-allemand, Nicaise fait le point sur les positions du mouvement. Celui-ci a dû, selon lui, affronter une crise de croissance liée aux événements

14 P. SAUVAGE, *La Cité chrétienne (1926-1940). Une revue autour de Jacques Leclercq*, Bruxelles-Gembloux-Paris, 1987, p. 155. Traite des relations entre *La Cité chrétienne* et *Jeune Europe* assez fréquemment dans son ouvrage, mais malheureusement n'a guère approfondi le domaine, notamment lors de ses très nombreux entretiens avec des contemporains (Entretien 30.03.92).

15 *Idem*, p. 101-102.

16 Si l'on en croit les nombreux articles sur le sujet: H. COCHAUX, «Le désarmement», in *C.C.*, 20.2.32, p. 493-506; A. ZIMMER, «Les débuts de la conférence du désarmement», in *C.C.*, 20.5.32, p. 864-871; H. NICAISE, «En marge de la conférence du désarmement», in *C.C.*, 5.11.32, p. 26-31 et «La conférence du désarmement et la paix», in *C.C.*, 20.9.34, p. 180-183; M. GREGOIRE, «La Belgique, la France et le désarmement», in *C.C.*, 20.5.34, p. 968-972.

17 P. SAUVAGE, *op.cit.*, p. 144.

18 H. NICAISE, «Position de Jeune Europe», in *J.E.*, Bruxelles, Février-Mars 1935, p. 1 et 4.

en Allemagne. En effet, l'arrivée d'Hitler au pouvoir, au moment où *Jeune Europe* était dans sa phase ascendante, a provoqué une remise en question de son idéal. Mais, l'opposition, à première vue évidente, entre le nationalisme allemand et l'internationalisme du mouvement est factice. Il constate une coïncidence entre deux réelles volontés pacifistes et conclut sur une entente possible. Ne pas briser les ponts, aller au-delà des préjugés, voilà ce qu'il propose.

Il poursuit donc quelques mois plus tard dans *La Cité chrétienne*¹⁹, «*Jeune Europe* n'abandonne pas la lutte». Un manifeste a été envoyé à «tous les chefs des principaux groupements de jeunes appartenant aux tendances les plus diverses». Il recueille l'adhésion de tous²⁰. Sur le terrain des réalisations pratiques, «des adhérents de *Jeune Europe* s'engagent à boycotter certaine presse inspiratrice de psychose guerrière».

Des contacts sont noués avec la revue *Sohlbergkreis* qui travaille au rapprochement franco-allemand. Cette volonté de maintenir ouverte la porte, généreuse en un sens, entraînera les pires difficultés au sein même du comité rédactionnel de *La Cité chrétienne*. Elles apparaîtront au grand jour vers 1937-1938.

Parallèlement aux jeunes de la revue de Leclercq, d'autres écrivent à la fois dans *Jeune Europe* et dans *L'Avant-Garde*²¹. Il s'agit de Pierre Seigneur, le directeur du journal étudiantin, ainsi qu' André Falk. C'est donc tout un réseau de jeunes catholiques qui se connaissent et fréquentent les mêmes lieux auquel on a affaire.

En regard de ces nouveaux venus, Michel Reich et les époux Didier maintiennent leur activité au profit du mouvement. Tirant les leçons de la guerre, Reich néglige sa carrière professionnelle pour un engagement sans limites au profit de l'euro-péisme et du pacifisme. C'est le rédacteur le plus prolifique du bulletin. A lui seul, il tient le journal. Les Didier sont également très présents. A eux deux, ils livrent une petite quinzaine d'articles. L'essentiel est de la plume de Lucienne Didier qui est alors déjà responsable des réunions qui se tiennent chez elle et où l'on voit des socialistes, des catholiques, des pacifistes et des nationalistes, des Belges, des Allemands.

1.4. Nouvelles orientations

A la base du mouvement, il y a les membres. En Belgique, *Jeune Europe* en regroupe cinq mille en juin 1933. Ils seront six mille en janvier 1934. Le mouvement reste encore très vivant cette année, quatre mille personnes ayant renouvelé leur adhésion. Mais un tel résultat coûte aux responsables

19 ID., «Jeunes catholiques en action», in *C.C.*, 5.9.35, p. 607-611.

20 «Le manifeste des jeunes», in *Bulletin de l'union belge pour la S.D.N.*, n° 1, Janvier 1936, p. 16-17.

21 Lire le mémoire de licence en journalisme de B. DANDOIS, *L'Avant-Garde, un quotidien chrétien et social. 1932-1939*, Bruxelles, U.L.B., 1979.

belges de «grands efforts» et nécessite une «administration de bureau particulièrement onéreuse»²². C'est surtout à Bruxelles et dans les communes périphériques de la capitale que se forme la majorité des groupes de *Jeune Europe*²³.

Malgré le déploiement de beaucoup d'énergie, via le bulletin mensuel, des publications diverses, mais aussi de nombreuses conférences, le message européiste ne passe pas dans la population. On est très loin des millions d'adhérents nécessaires pour obliger les gouvernements à réunir une assemblée constituante européenne. Le résultat est cependant non négligeable, mais il est nettement insuffisant.

Ailleurs, le mouvement cesse peu à peu ses activités. Ainsi, 1933 est à la fois l'année de l'apogée de la formation européiste, grâce surtout aux apports des sections suisse et belge, et en même temps l'année de l'écroulement de toute l'organisation. Tout est consommé l'année suivante et seule la section belge poursuit ses activités et se renouvelle.

Au milieu de l'année 1934, une question importante se pose aux membres de *Jeune Europe*. Doit-elle devenir un parti politique ? Lucienne Didier refuse clairement de s'y résoudre²⁴, et avec elle tous les membres fondateurs. Pour ceux-ci, un parti se base d'abord et avant tout sur un programme de politique intérieure. Il faudrait donc définir un tel programme sans aucune expérience et sans aucune idée. De plus, les membres de la formation européiste adhèrent également à des partis différents. Si *Jeune Europe* devait devenir un parti cela signifierait qu'il entrerait en opposition avec ces partis. Cela entraînerait de douloureux déchirements au sein de ses membres.

Le refus est net et catégorique. Ce qui n'empêchera pas que la question soit à nouveau posée en janvier 1935 sans pour autant que les dirigeants changent d'opinion²⁵. Si la question est posée, c'est parce que les responsables de *J.E.* se rendent compte qu'il est impossible de provoquer un mouvement de masse en faveur des Etats-Unis d'Europe. L'année 1933 a été celle de la mise en place, l'année 1934, celle des conférences et de la propagande. L'année suivante sera celle d'un renouveau des méthodes.

Jeune Europe mue de plus en plus en un club de jeunes intellectuels socialistes et catholiques essentiellement. Au-delà des difficultés financières, ce point détermine la fin du journal. A quoi bon tant d'efforts si c'est pour n'être lu que par quelques-uns ? C'est à cette époque que le mouvement s'ouvre à l'Allemagne nazie. Chercher à composer avec le voisin, telle sera la politique du club *Jeune Europe* jusqu'en 1940.

22 Lettre de Didier à Mueller, 30.10.34 (F.A.E., Genève, AP 21, Fonds Mueller, boîte 1).

23 Un rapport sur l'état de la formation européiste établit à 3.000 le nombre d'adhérents à l'*U.J.E.* à Bruxelles et aux environs en juin 1934.

24 Lucienne DIDIER, «Le groupement *Jeune Europe* doit-il devenir un parti politique ?», in *J.E.*, Bruxelles, Juin-Juillet 1934, p. 3.

25 ID., «*Jeune Europe* n'est pas un parti politique», in *J.E.*, Bruxelles, Janvier 1935, p. 2.

2. L'EUROPE AU SALON DIDIER

La section belge de *Jeune Europe*, dernier reliquat du mouvement, sombre vers 1936 avec la disparition du journal mensuel. Seuls les responsables se regroupent en un club *Jeune Europe*²⁶. Les difficultés financières n'expliquent pas tout. Ses têtes pensantes cherchent d'autres moyens d'agir. Si les masses ne répondent pas au message de paix du mouvement, l'élite sera peut-être plus réceptive²⁷. À partir de 1935, Lucienne Didier tient un salon dans sa demeure d'Ixelles²⁸. Cette pratique est courante à pareille époque²⁹. Pourtant, tout mondain qu'il puisse paraître, le salon n'en devient pas moins politique. On y rencontre des écrivains, des hommes politiques et des intellectuels de tous bords, la plupart fort jeunes.

2.1. Des intellectuels pacifistes

C'est d'abord par l'action de *Jeune Europe*, surtout grâce aux conférences, puis au salon Didier, que ces jeunes pacifistes se retrouvent. «Des jeunes catholiques rencontrant des non-catholiques, c'était un événement. Nous étions une petite minorité. Les gens nous mettaient en garde de part et d'autre. Il fallait être très indépendant intellectuellement parlant pour faire ce geste: rencontrer des jeunes catholiques qui vous parlaient de Maritain et de Berdiaiev. Je les ai lus à ce moment-là. C'était quelque chose d'extraordinaire»³⁰. C'est ainsi que les socialistes Léo Moulin et Paul-Henri Spaak rencontrent les catholiques de *L'Avant-Garde* (démocrates-chrétiens) et de *La Cité chrétienne* (catholique).

Bien sûr, le pacifisme est vécu différemment par les socialistes et par les catholiques. C'est d'abord par tradition que la gauche s'oppose à la guerre³¹. Celle-ci a toujours été ressentie comme un avatar de la lutte des

26 C'est ainsi qu'il faut comprendre le passage sur le salon Didier dans J. GÉRARD-LIBOIS et J. GOTOVITCH, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, C.R.I.S.P., 1971, p. 43-47.

27 Au sujet de la dialectique «élite et masse» dans les mouvements européens de l'entre-deux-guerres: J.-L. CHABOT, *L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, Grenoble, 1978, p. 367-373.

28 Il est assez difficile de dater les premières réunions du salon Didier. Il semble bien que ce soit à partir de 1935 que Lucienne Didier commence à réunir chez elle ses amitiés bourgeoises. Sans doute moins ambitieux sur le plan des mondanités, le salon Didier se réunit fréquemment. Que la formule soit effectivement celle d'une réunion bimensuelle est difficile à établir. Léo Moulin réfute tout caractère régulier au salon Didier (Entretien 07.09.93): «Un coup de téléphone et on se retrouvait entre amis». Parfois, un orateur prend la parole pour un bref exposé. La plupart du temps, ce ne sont qu'échanges de vues et discussions privées au salon et autour de la table.

29 Pour s'en assurer, il suffit de lire l'article de B. DELCORD, «À propos de quelques chapelles politico-littéraires en Belgique, 1919-1945», in *Cahiers du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale* (C.R.E.H.S.G.M.), t. 10, Bruxelles, 1986, p. 153-184.

30 Léo MOULIN, Entretien 07.09.93. ID., *Libre parcours*, Bruxelles, Racine, 1995, p. 79.

31 ID., «Le pacifisme des Gauches dans la Belgique des années 30», in *La Revue Générale*, 1983, n° 8-9, p. 17: «L'antimilitarisme, le pacifisme inconditionnel, le refus de participer aux liturgies du nationalisme, sont inscrits depuis longtemps dans les traditions des Gauches (...)».

classes. Pourquoi un ouvrier allemand devrait-il combattre un ouvrier français ? Seuls certains, sous le couvert du nationalisme, du patriotisme et de la défense de la civilisation, purent s'enrichir de la guerre. D'où la méfiance constante vis-à-vis des marchands de canons. D'où, également, le refus de la guerre pour quelque motif que ce soit.

De plus, «des meilleurs esprits (...) nous avaient enseigné que c'était de la folie de se battre». Tous les jeunes, qui ne connurent pas la guerre, furent initiés par les anciens combattants. La seule chose qu'ils en retirent, c'est l'horreur. Dans les rangs socialistes, peu nombreux sont alors ceux qui sont prêts à se battre. «L'horreur de la guerre préparait les esprits à la capitulation». C'est ainsi qu'on peut comprendre ce «lâche soulagement» que chacun ressentit à l'annonce des accords de Munich ³².

En définitive, armé de tels principes, «de pacifisme plus ou moins inconditionnel nous a fait capituler au moment de la guerre d'Espagne». «Si on a ravitaillé les Républicains, c'est en cachette qu'on le fit. On n'a jamais osé faire l'équivalent de ce que les Soviétiques ou les Allemands faisaient. (...) C'était des volontaires qui se battaient» ³³. Alors que l'Allemagne se dote d'armements lourds et occupe la Rhénanie, certains refusent aveuglément la guerre au nom du fait qu'il vaut mieux «être un Allemand vivant qu'un Belge mort» ³⁴.

Du côté des catholiques, les jeunes rédacteurs de *L'Avant-Garde* étaient aussi des pacifistes. «Et très soucieux sur la question, toujours prêts à déceler partout la patte fourchue des marchands de canons» ³⁵. *L'Oeuvre* et *Le Canard enchaîné* sont les journaux de référence pour ces jeunes étudiants de Louvain. Ce pacifisme amène *L'Avant-Garde* à défendre le discours du premier ministre Broqueville (6 mars 1934). La défense de la politique de neutralité accroît l'audience du journal étudiant. Alors qu'Hitler envoie des troupes pour occuper la Rhénanie, le journal s'efforce «nettement de désolidariser la Belgique de la politique française et anglaise» ³⁶. Ce n'est qu'ensuite que le journal prend un ton violemment antifasciste.

En politique intérieure, *L'Avant-Garde* prône le rapprochement de «l'aile la plus avancée du parti catholique avec les éléments les moins anti-cléricaux du parti socialiste» ³⁷. D'où quelques rencontres, notamment au salon Didier. Là, se retrouvent des socialistes comme Léo Moulin, Paul-Henri Spaak et surtout Henri De Man, personnalité centrale du salon. Pour les jeunes socialistes, il apporte un renouveau indiscutable de la doctrine. Pour les jeunes catholiques, il est l'homme de l'ouverture. Celui avec qui ils peuvent dialoguer sans avoir l'impression de se frotter au diable. C'est pourquoi les frères Seigneur, Pierre et Albert, accompagnés de Raymond De Becker,

32 ID., Entretien 07.09.93.

33 *Ibidem*.

34 ID., «Le pacifisme...», p. 39.

35 F. MARCEAU, *Les années courtes*, Paris, Gallimard, 1968, p. 234.

36 R. DE BECKER, *Livre des vivants et des morts*, Bruxelles, Ed. de la Toison d'Or, 1942, p. 175.

37 F. MARCEAU, *op.cit.*, p. 235.

Louis Carette, Henri Bauchau, Robert Triffin³⁸ et d'autres encore, se rendent chez les Didier.

Le pacifisme est également très présent parmi les rédacteurs de *La Cité chrétienne*. Si Jacques Leclercq ne semble pas avoir été chez les Didier³⁹, d'autres, plus jeunes, comme Marcel Grégoire⁴⁰, le directeur de la revue, s'y rendent. Il faut noter que certains comme Carette passeront d'abord par *L'Avant-Garde* avant d'écrire dans la revue de Leclercq.

Au cours des premiers mois de l'année 1934, Jacques Leclercq met au point sa pensée sur les événements d'Allemagne⁴¹. Dans une série d'articles, il analyse l'objection de conscience qui se présente comme seule action pour éviter la guerre. Puis, il se penche sur la question des institutions internationales. Celles-ci ont été considérablement freinées par le préjugé de l'indépendance absolue des Etats. Il met alors en évidence les avantages d'un ordre international. Pour Leclercq, l'option est évidente: on ne peut juger l'Allemagne que sur des faits et non sur des paroles. La meilleure manière de réduire les craintes de chacun, c'est de construire une Europe avec l'Allemagne. En son sein, elle ne serait plus qu'un Etat parmi d'autres. La direction générale de la revue part dans ce sens. C'est pourquoi, elle applaudit au discours de Broqueville⁴², juge sévèrement les puissances qui refusent la révision des traités⁴³.

«C'est avec cette Allemagne nazie que nous devons travailler dans un esprit pacifiste» proclame la rédaction au lendemain du rattachement de la Sarre⁴⁴. Cette prise de position coïncide avec l'arrivée de nouveaux rédacteurs à *La Cité chrétienne*, les mêmes qui collaborent à la rédaction de *Jeune Europe*. Désormais, leur point de vue est fixé⁴⁵.

2.2. Des adeptes de l'ordre nouveau

Parallèlement à ce pacifisme proclamé et défendu haut et fort, surtout par des jeunes, nombreux sont les assidus du salon Didier à vouloir une remise en ordre de la Belgique. Le phénomène est général. Il ne touche pas que

38 Robert Triffin, *conseiller des princes, témoignage et document*, Louvain-la-Neuve, 1990, p. 17-22.

39 Léo MOULIN, Entretien 07.09.93.

40 Cité par R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 185.

41 J. LECLERCQ, «Guerre et service militaire devant la morale catholique», in *C.C.*, 20.5.1934, p. 476-478. Du 20 janvier au 20 mars, l'auteur a écrit quatre articles sous le même titre. Il les rassemble ensuite dans une brochure publiée aux Editions de *La Cité chrétienne*.

42 M. GRÉGOIRE, «À un tournant de la politique internationale de la Belgique. Le remarquable discours du Premier Ministre», in *C.C.*, 20.3.1934, p. 668-671.

43 H. NICAISE, «La conférence du désarmement et la paix», in *C.C.*, 20.9.1934, p. 181-183. Nicaise souhaite que «la diplomatie belge prenne contact avec l'Allemagne».

44 *C.C.*, 20.2.1935, p. 226: «Il ne s'agit ni d'admirer, ni de flétrir un régime; il s'agit de vivre en paix avec un grand peuple voisin et de tâcher de collaborer avec lui au bien commun, dans la mesure du possible.»

45 P. SAUVAGE, *op.cit.*, p. 155-161.

ce pays. L'impact de la crise économique mondiale qui suit le krach de la bourse de *Wall Street* est non négligeable. «Si on ne connaît pas l'atmosphère dans laquelle nous avons vécu ces années-là. Il n'y avait aucun espoir. Parce qu'on croyait à la fin du monde capitaliste, mais on ne voyait pas les moyens de lui succéder. La bourgeoisie, elle-même, croyait que c'était la fin d'un certain monde. Il n'y avait pas de sécurité sociale» explique Léo Moulin ⁴⁶.

C'est dans ce contexte que naît cette volonté de remise en ordre dans de nombreux pays, dont la Belgique. En effet, dans de telles conditions, il est difficile d'admettre quelque éclat que ce soit. Or, de multiples scandales politico-financiers entachent la vie politique. Cette collusion entre les hommes politiques et le monde de la finance est alors une évidence au sein du parti catholique. Crockaert, et d'autres catholiques avec lui, dénoncent les «banksters». Ensemble, ils cherchent à sortir le parti catholique de l'ornière. D'autres scandales éclatent dans le monde socialiste. La Banque du Travail fait aveu de faillite. La spirale est incessante.

Or, la jeunesse, qui pèse alors d'un poids démographique important et qui a assisté, impuissante, à la mise en oeuvre du traité de Versailles par un personnel politique vieilli, ne souhaite rien d'autre que renverser l'ordre établi. Celui-ci est perçu comme désuet. Il est défendu par des personnalités politiques sur le retour. Tous veulent un ordre nouveau qui reste encore à définir, mais qui souvent vise à l'accentuation des pouvoirs de l'exécutif. Les catholiques veulent un exercice du pouvoir réel par le Roi ⁴⁷. Les socialistes souhaitent l'extension de l'interventionnisme étatique ⁴⁸.

C'est à cette époque que Degrelle veut «balayer les pourris», régénérer le tissu socio-politique. Il ne vient qu'une fois au salon Didier ⁴⁹. Il n'était guère apprécié par Lucienne Didier ⁵⁰. Par contre, deux autres rexistes notoires fréquentent le salon: José Streeel et Pierre Daye. Le premier fréquente occasionnellement le salon Didier, «mais il ne partagea jamais la germano-

46 Léo MOULIN, Entretien 07.09.93.

47 M. CONWAY, «De la cité séculaire à la cité de Dieu: les catholiques et la politique dans la Belgique francophone de l'entre-deux-guerres», in *Cahiers du C.R.E.H.S.G.M.*, n° 13, 1990, p. 57-89. Sur la base des résultats d'enquêtes orales menées par les étudiants des Facultés Saint-Louis de Bruxelles en 1991-1992, voir G. BRAIVE, «Tentatives droitières dans la jeunesse étudiante catholique», in *De l'avant à l'après-guerre: l'extrême droite en Belgique francophone*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, Coll. Pol-His, n° 12, 1994, p. 17-40.

48 Léo MOULIN, Entretien 07.09.93.

49 Il raconte cet épisode dans son livre *La cohue de 1940* (Lausanne, 1949, p. 176-177). C'est bien du salon Didier qu'il parle, même s'il ne le cite pas explicitement. José Streeel l'y invita.

50 R. BAUWENS-VERSCHOORE, Entretien 18.07.94. *Lettre de Lucienne Didier à Raymond De Becker* [Bruxelles, début 1942] (Conseil de guerre de Bruxelles (C.G.B.), Dossier Louis Didier, *Farde Documents*, 3. D). Lucienne Didier y fait un commentaire de lecture du manuscrit des mémoires de Raymond De Becker. Elle a supprimé la mention de la présence de Degrelle «car il avait jugé bon, lors de 'l'affaire Abetz', de déclarer dans la presse qu'il ne fréquentait pas 'ce salon de Mme Didier où l'on rencontrait des Allemands'. Ce qui était d'ailleurs la pure vérité». Cette animosité explique peut-être le fait que Degrelle ne soit pas revenu au salon. Pourtant leurs chemins se croiseront encore. Voir *Intra*.

phillie de ses membres les plus en vue»⁵¹. Par contre, sa volonté de remettre de l'ordre dans une société décadente est une évidence⁵². La présence de Pierre Daye n'est pas une surprise. Il fréquente de nombreux salons. Au contraire de Streeel, il est fort attiré par le national-socialisme⁵³.

On retrouve également présents au salon Didier des personnalités belges, journalistes, écrivains et hommes politiques qui naviguent entre ces eaux. Parmi les plus âgés, figure le baron Pierre Nothomb⁵⁴. C'est alors un écrivain de valeur, belgiciste et nationaliste réputé. Le journaliste et écrivain Robert Poulet y vient aussi⁵⁵. De même, le fondateur de *Cassandra*, Paul Colin, se déplace régulièrement au salon Didier. En regard, on signale, ici et là, la présence d'artistes belges, comme War Van Overstraeten et Auguste Marin.

Des Français fréquentent aussi le salon. C'est le cas de Bernard de Jouvenel et de Francis Delaisi⁵⁶, tous deux fervents européens, mais aussi Marcel Aymé, dont Lucienne Didier fera un buste⁵⁷, Henri de Montherlant surtout, Robert Brasillach et Alfred Fabre-Luce.

2.3. Autour d'Henri De Man

C'est incontestablement autour de cette personnalité socialiste belge que se regroupe l'ensemble des assidus au salon Didier. Henri De Man est l'homme du renouveau socialiste. L'auteur d'*Au-delà du marxisme*, qui sur le plan de la doctrine se révèle être assez révolutionnaire, est connu de tous. Il sert de guide aux jeunes socialistes désemparés par la crise. Léo Moulin et Paul-Henri Spaak entrent dans son sillage, notamment grâce au «Plan du Travail» qu'il propose fin 1933.

Le Plan apporte ce qui apparaît, pour certains, comme une solution à la société, pour d'autres, comme un programme pour les élections. Au moins, il apporte quelque chose. Il propose d'abord la constitution d'un régime d'économie mixte. Ensuite, il veut engager la planification de l'économie nationale. Enfin, il défend une réforme du régime parlementaire de manière à renforcer l'institution démocratique. Grâce à lui, «on se rapprochait des classes moyennes; on n'était plus nécessairement anticléricaux; on pouvait

51 M. CONWAY, «Du catholicisme à la collaboration: le cas de José Streeel», in *1940: Belgique. Une société en crise, un pays en guerre*, Actes du colloque tenu à Bruxelles du 22 au 26 octobre 1990, Bruxelles, C.R.E.H.S.G.M., 1993, p. 324.

52 *Idem*, p. 305-326. L'ouvrage de J.-M. DELAUNOIS, *De l'Action catholique à la collaboration* (Bruxelles, Legrain, 1993, 253 p.) apporte aussi des éléments intéressants.

53 Les présences mondaines de Daye sont décrites par Bernard Delcord dans son article sur les «chapelles politico-littéraires» (voir note 29).

54 Si l'on en croit le roman auto-biographique de D. GILLES, *Le festival de Salzbourg*, Paris, Albin Michel, 1974, p. 255 et sv.

55 Au moins une fois: B. DELCORD, *op.cit.*, p. 167.

56 R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 185.

57 B. DELCORD, *op.cit.*, p. 167.

s'entendre avec certains éléments du monde catholique (...). C'était une nouveauté absolue»⁵⁸.

Les jeunes catholiques qui le rencontrent au salon ne s'y trompent pas. Des Carette et des De Becker notamment soulignent l'importance et l'influence majeure du personnage sur leur génération⁵⁹. C'est l'évidence, même si les articles de ces catholiques sont souvent négatifs, notamment dans *La Cité chrétienne*.

Henri De Man vient défendre son «Plan du Travail» au salon Didier. Il est, à cette époque, ministre dans le gouvernement Van Zeeland. Au cours de son exposé, il prétend que ce gouvernement «est en train de réaliser une partie importante du plan du travail». Un incident éclate alors. «Comme l'orateur avait fait suivre d'une pause ces paroles qui, sans aucun doute, méritaient réflexion (...), le silence général fut interrompu soudain par un léger sifflement ironique». Chacun se regarde. Qui a bien pu songer à siffler le père du plan ? En définitive, cet incident se révèle être bien peu de chose. C'est le perroquet de Lucienne Didier qui souhaite se faire entendre⁶⁰. L'épisode marque les esprits. Plus tard, en rectifiant le manuscrit des mémoires de De Becker, Lucienne Didier souhaitera apporter les rectifications qu'elle juge utiles «pour satisfaire à la fois la vérité historique et la vanité de Monsieur Jaco qui ne désire pas passer à la postérité sous le nom vulgaire de *coco*»⁶¹.

Il est possible que Paul-Henri Spaak vint aussi en ces lieux exposer le plan du travail. Sans être un habitué, il y vint à plusieurs reprises⁶². Selon Léo Moulin, De Man étant empêché, «Madame Didier a téléphoné à Spaak» pour lui demander de venir exposer la pensée du père du plan. «Il a accepté et m'a téléphoné pour venir avec lui. Parce qu'il n'avait pas une très grande culture politique, il se servait de moi s'il avait une citation à faire, un argument à servir (...). J'étais 'Monsieur calé' comparé à lui. Ce qui n'était pas très difficile dans ce domaine-là. Alors, il disait 'j'emmène mon dictionnaire avec moi, si j'ai besoin d'une citation, je demanderai à Moulin'»⁶³.

Henri De Man reconnaîtra le rôle des salons en général dans son ouvrage *Après coup*⁶⁴. Il en parle à propos de Vandervelde, mais peut-être pense-t-il au salon Didier où il a eu ses quartiers avant la guerre. Relire de la sorte les quelques lignes qu'il écrit, donne un autre éclairage à sa pensée et aux raisons de sa présence. «On y fait et défait les réputations, dit-il, on y noue et dénoue les relations personnelles, on y gagne ou perd des appuis, on y prépare tout ce qui, plus tard, affrontera le feu de la rampe.» Puis, il

58 Léo MOULIN, Entretien 07.09.93.

59 F. MARCEAU, *op.cit.*, p. 235. R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 184-185.

60 R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 185.

61 *Lettre de Lucienne Didier à Raymond De Becker*, s.l.n.d. [Bruxelles, début 1942] (C.G.B., Dossier Didier, Farde documents, 3. D).

62 J. GÉRARD-LIBOIS & J. GOTOVITCH, *op.cit.*, p. 45.

63 Léo MOULIN, Entretien 07.09.93.

64 H. DE MAN, *Après coup*, Bruxelles, Ed. de la Toison d'Or, 1941, p. 225-226.

insiste sur l'aspect intéressant d'un salon politique lorsqu'il accueille «des chefs du mouvement socialiste ouvrier», à moins qu'eux-mêmes tiennent un salon, ce qui revient au même. C'est introduire dans un mouvement de classe «un corps étranger, ou plus exactement une agence d'influences étrangères à cette classe».

Du reste, il est impossible de savoir avec précision à quelle occasion Henri De Man rencontra les époux Didier. Par contre, ce qui est sûr, c'est qu'entre eux il y a une amitié solide. Dans *Jeune Europe*, les Didier publièrent l'un ou l'autre article du penseur socialiste. Ils le reçoivent fréquemment en leur demeure. Plus tard, durant la guerre, ils publieront trois de ces livres et le fréquenteront encore.

2.4. Quelques Allemands

C'est dans une brasserie du quartier latin que les Didier font la connaissance d'Otto Abetz, futur ambassadeur du III^e Reich à Paris, fin 1933 – début 1934⁶⁵. Ils y discutent du rapprochement franco-allemand. Les Didier viennent alors de fonder la section belge de l'*U.J.E.* Ils souhaitent associer leur organisation aux efforts d'Abetz qui défend l'Allemagne de la moindre velléité belliciste. C'est dans ce but que le futur ambassadeur du Reich à Paris vient sur invitation au salon Didier le 21 février 1935. C'est la première fois qu'il y vient. Il fait une conférence sur l'état de la jeunesse allemande «devant une trentaine de dirigeants de groupements de jeunesse»⁶⁶.

A partir de cette rencontre et des premiers contacts avec le club *Jeune Europe*, une solide amitié lie les époux Didier et Otto Abetz. Il semble même que celui-ci soit très dévoué à la maîtresse de maison, Lucienne Didier. Ayant tous deux une fibre d'artiste et de nombreuses connaissances littéraires, ils ne pouvaient que s'entendre. Être Allemand, et nazi de surcroît, ne suffit pas pour condamner sa présence. Il parle merveilleusement le français, son épouse est française. Il est francophile autant qu'un Allemand puisse l'être. En un mot, il est presque insoupçonnable.

Un autre Allemand se présente au salon Didier, encore davantage qu'Abetz. Max Liebe, délégué en Belgique d'Otto Abetz, parle bien le français lui aussi⁶⁷. Il est attaché au corps diplomatique allemand à Bruxelles. Lié également à «l'écurie von Ribbentrop», il est d'abord visiteur sans mandat officiel. Après septembre 1939, il devient conseiller à l'ambassade du Reich. Il prend des «vacances», la veille du 10 mai 1940, mais revient dans les

65 Procès verbal de la commission rogatoire, 9.7.1946 - 13.7.1946 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 42, p. 2).

66 *Ibidem*. Probablement devant les jeunes de *La Cité chrétienne*, de *L'Avant-Garde*, de quelques socialistes. Un compte rendu de cette rencontre par A. ZIMMER DE CUNCHY, «Un entretien avec un jeune Allemand», in *J.E.*, Bruxelles, Février-Mars 1935, p. 3.

67 Léo MOULIN, Entretien 07.09.93.

bagages de la *Wehrmacht*. Il n'oublie pas ses amitiés d'avant-guerre puisqu'il confie à Raymond De Becker la rédaction du *Soir* en juin 1940⁶⁸.

Otto Abetz et Max Liebe se présentent au salon comme de jeunes nazis qui cherchent à l'Ouest compréhension et appui en faveur de la Nouvelle Allemagne. Ils défendent une politique pacifiste de l'Allemagne. «Hitler est (...) un ancien combattant, (...) lui aussi hait la guerre. Il est bien décidé à ne pas la faire. Mais, comme c'est un grand politique et qu'il connaît notre hantise à tous, il en use très habilement dans un but précis, (...) qui est de rassembler tous les Allemands dans une même patrie, dans un même Reich. Il poussera peut-être les choses jusqu'à l'extrême limite mais, gardant son sang-froid, il n'ira pas au-delà et n'engagera jamais les hostilités». Telle est la couleur, pas forcément l'exactitude⁶⁹.

Parmi les jeunes Belges qui se rendent au salon Didier, peu nombreux sont ceux qui se ferment à un tel langage. Profitant de l'idéal internationaliste des participants, et notamment des rédacteurs de *La Cité chrétienne*, ils commencent à infiltrer certains milieux intellectuels. A tout le moins, ils en prennent le pouls.

Les objectifs d'Otto Abetz peuvent être nombreux. Nous en identifions deux: l'intoxication de la jeunesse belge et le noyautage du parti socialiste. Qu'une telle opération ait été menée sciemment, et consciemment, et systématiquement, est impossible à établir en présence de bien peu de documents. Mais on ne peut écarter cette hypothèse. Le résultat reste le même: les Allemands préparent certains intellectuels à une collaboration éventuelle.

2.5. Camps de vacances

C'est dans ce cadre que les Didier organisent des camps où se rencontrent des jeunes Allemands, Anglais, Belges et Français. Le premier a lieu en Allemagne à la Noël 1935. Le principe est calqué sur des expériences antérieures. En effet, depuis la guerre, quelques intellectuels cherchent à améliorer les relations franco-allemandes.

Ainsi, c'est à Davos, en Suisse, qu'avait eu lieu la première rencontre franco-allemande durant les vacances de Pâques 1928⁷⁰. De nouvelles rencontres se déroulent alors chaque année. Parallèlement à celles-ci, une autre réunion de jeunes des deux pays est organisée dans une auberge

68 J. GÉRARD-LIBOIS & J. GOTOVITCH, *op.cit.*, p. 45. De Becker raconte cet épisode dans le dernier chapitre de ses mémoires.

69 D. GILLÈS, *op.cit.*, p. 260.

70 J.-F. SIRINELLI, *Génération intellectuelle: Khâgneux et normaliens durant l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988, p. 540-541. Cette rencontre est notamment évoquée par G. DAVY, «Célestin Bouglé, 1870-1940», in *Revue française de sociologie*, t. VIII, 1967, p. 6-7. Voir surtout: O. ABETZ, *Histoire d'une politique franco-allemande (1930-1950): Mémoires d'un ambassadeur*, Paris, Stock, 1953, p. 25 et sv.

de jeunesse du Sohlberg en Forêt-Noire. La région vient d'être évacuée par les dernières troupes françaises d'occupation. Au loin, on peut apercevoir la flèche de la cathédrale de Strasbourg. C'est une nouveauté mêlée de symboles multiples. L'instigateur de cette rencontre n'est autre qu'Otto Abetz ⁷¹. Là, également, de nouvelles rencontres se succéderont.

Du 26 décembre 1935 au 5 janvier 1936, durant les vacances de Noël, un camp de ski en Haute-Bavière est organisé par la section belge de *Jeune Europe* ⁷². Ce camp entre dans la droite ligne de ces premières rencontres franco-allemandes. Une série de camps sont organisés pour les vacances d'été. Après le coup d'essai de Noël, ils prennent plus d'envergure. La section belge de *Jeune Europe* prévoit quatre camps pour cette période estivale ⁷³.

Le premier camp d'été se déroule au Zoute du 11 au 19 juillet 1936. De jeunes Belges dont Louis Carette y rencontrent de jeunes Britanniques, Français, dont Emmanuel Mounier, et un groupe de jeunes Allemands de la *Hitler Jugend*. Chaque jour, des exposés politiques et des échanges de vues alternent avec les sports de plage. Au bord de la mer, ces jeunes peuvent confronter leurs cosmogonies, démocrates d'un côté, nationaux-socialistes de l'autre. «Ce fut cordial, pas très concluant» se souvient Carette ⁷⁴. Le son de cloche est le même pour Léo Moulin qui s'y rend comme dirigeant ⁷⁵.

Dans ses souvenirs, les Allemands apparaissent comme «extrêmement sympathiques». Le soir, ils chantent à deux, trois voix. Si certains ont une volonté de désarmer la jeunesse belge, personne n'en a conscience ⁷⁶. Ensemble, ils visitent les villes flamandes de Bruges et de Damme. Ils parlent d'égal à égal. Ils impressionnent aussi par leur discipline, leurs aptitudes sportives. Les discussions vont bon train à propos de l'Europe qu'il faudrait construire. Les Allemands présentent Hitler comme quelqu'un de pacifique, qui veut simplement remettre de l'ordre dans son pays. Il condamne le parlementarisme. Mais, à l'époque tout le monde, ou à peu de choses près, condamne le parlementarisme ⁷⁷.

Un autre camp du même genre a lieu en Norvège, à Elvesaeter dans le Jotunheimon, du 18 au 31 juillet. Ensuite, c'est en Allemagne que se retrouvent les jeunes en présence, du 19 au 31 août. Ils visitent d'abord Cologne, Coblenze, Mayence, Francfort. Ensuite, ils se rendent à Hersfeld en Thuringe dans le grand camp international estudiantin organisé par la

71 B. OUDIN, *Aristide Briand*, Paris, 1987, p. 536.

72 *Jeune Europe*, Bruxelles, Septembre 1935, p. 2 et 4; Décembre 1935, p. 7. Compte rendu dans *Jeune Europe*, Bruxelles, Janvier 1936, p. 6.

73 Ils sont notamment annoncés dans le *Bulletin de l'Union belge pour la Société des Nations*, Juillet 1936, n° 3-4, p. 62-63.

74 F. MARCEAU, *op.cit.*, p. 236-237. Louis Carette pense que cette rencontre a eu lieu «vers 1935», ce qui serait une erreur en regard de la documentation présente.

75 «Parce que j'étais déjà plus âgé que les jeunes qui étaient présents» (Léo MOULIN, Entretien 07.09.93).

76 «Il n'y avait aucune raison de croire qu'ils voulaient nous infiltrer» (*Ibidem*).

77 «On allait quand même pas se battre pour le parlementarisme» (*Ibidem*).

jeunesse hitlérienne⁷⁸. La visite de camps de travail, d'entreprises industrielles et culturelles de la nouvelle Allemagne, est au programme. L'été se clôture alors par un voyage organisé dans le midi de la France du 29 août au 19 septembre.

Avant même ces camps de vacances, les rédacteurs de *La Cité chrétienne* se rendent en Allemagne⁷⁹. Henri Nicaise est du voyage avec «quelques collaborateurs et amis de la revue». Il fait part d'une «sympathie durable pour cette jeunesse ardente», avant d'estimer qu'un tel voyage permet de perdre «quelques préjugés» au sujet du régime nazi⁸⁰. C'est aussi à cette époque que les Allemands accentuent leur intérêt pour la Belgique. Otto Abetz, qu'ils rencontrent lors de sa conférence en 1935, écrit un article dans la revue *Sohlbergkreis*, fondée en 1933 et qui rappelle le nom du lieu des rencontres franco-allemandes⁸¹. *La Cité chrétienne* en fait mention. Plus encore, la revue soutient les initiatives des *Cahiers franco-allemands*. Un numéro spécial est consacré à la Belgique⁸².

Les Français aussi s'intéressent à la Belgique. Devient-elle un lieu de passage pour l'amélioration des relations franco-allemandes ? En tout cas, Mounier publie un numéro spécial intitulé *Pour un ordre nouveau en Belgique*⁸³. Dans un appendice final, la rédaction d'*Esprit* relève l'existence de *Jeune Europe* à Bruxelles. La revue signale que *Jeune Europe* organise fréquemment des voyages d'études et des camps de vacances à l'étranger. L'objectif est d'établir «un contact culturel permanent entre les nouvelles générations des différents pays»⁸⁴. Maintenir des contacts avec l'Allemagne est un moyen pour sauvegarder la paix.

Ces premiers camps recueillent, semble-t-il, un certain succès. D'autres sont organisés ensuite: à Noël en Allemagne, durant les vacances d'été au Zoute⁸⁵. Fin 1936, en Allemagne, les jeunes échangent de la documentation sur leur pays respectif. En août 1937, des industriels et journalistes allemands se rendent en Belgique. C'est après un camp au Zoute que quelques jeunes se retrouvent chez les époux Didier. Ils y rencontrent à nouveau Abetz, empêché de se rendre au littoral belge⁸⁶. Ensuite, au cours de l'hiver 1937-1938, un camp de ski est à nouveau organisé en Haute-Bavière. Abetz y retrouve Lucienne Didier notamment⁸⁷. Les discussions s'y limitent à des

78 *Bulletin de l'Union belge pour la Société des Nations*, Juillet 1936, n° 3-4, p. 62.

79 Du 14 au 22 avril 1936. *C.C.*, 5.3.1936, p. 287.

80 H. NICAISE, «Jeunesse allemande», in *C.C.*, 20.11.1936, p. 53 et sv.

81 O. ABETZ, «A la recherche de l'Occident», in *Sohlbergkreis*, Janvier-Février 1936, cité dans *C.C.*, 5.4.1936, p. 356-357.

82 Compte rendu dans *C.C.*, 20.5.1936, p. 438.

83 «Pour un ordre nouveau en Belgique», in *Esprit*, n° 41, Février 1936.

84 J. PARFAIT, «Troisième force et jeunesses belges», in *Idem*, p. 792-793.

85 H. BAUCHAU et L. VANDIEREN, «Contacts avec la jeunesse allemande», in *C.C.*, 20.2.1938, p. 232-234.

86 *Procès-verbal de la commission rogatoire*, 9.7.1946 - 13.7.1946 (voir note 65).

87 *Ibidem*.

questions culturelles et aux problèmes de jeunesse selon Bauchau, présent également ⁸⁸.

À la veille de la guerre, des rencontres sont encore organisées au Zoute entre écrivains et artistes belges et allemands ⁸⁹. Malgré l'aveuglement de certains, la plupart savent que les accords de Munich ne sont qu'un répit, que la guerre éclatera sous peu. Tel est le cas de Louis Carette ⁹⁰. Cependant l'absence de réaction des démocraties, l'action de propagande des diplomates allemands, l'horreur de la guerre et le pacifisme qui en est né, paralysent chaque intellectuel qui préfère croire en un compromis plutôt que de se préparer à se défendre ⁹¹.

«Rencontrer de jeunes nazis est assez tentant pour les jeunes intellectuels belges de l'époque. Ce sont alors de chics militants qui savent pourquoi ils se battent, spirituellement, politiquement parlant. En face, la jeunesse est désarmée, aux abois». Par conséquent, rencontrer un Abetz n'est pas perçu comme quelque chose de dangereux, de glissant:

«On ignorait vraiment la nature du nazisme. Il n'y avait pas moyen. Au fond, mêmes les horreurs qui se sont produites après. Pendant la guerre, il y avait les camps. Mais, vous savez, on avait admis les camps en Russie... (...) Même les Juifs allemands, j'en ai connu beaucoup, nous disaient 'mais non il ne faut pas juger le peuple allemand, il est brutal pour le moment. Il est dans la misère, le désarroi.' Même les Juifs défendaient le peuple allemand» ⁹².

Difficile, dans ce contexte d'ignorance et de confusion, de comprendre le danger qu'il y a à rencontrer de jeunes Allemands embrigadés dans le parti nazi. D'autant qu'ils veulent «faire l'Europe», tout comme leurs homologues belges, français, britanniques. Au salon, les personnes présentent parlent «interminablement d'une Europe nouvelle, captivante, irréaliste comme dans un rêve», nous dit Degrelle. Celle-ci lui apparaît «sous un jour extrêmement plaisant» grâce à la présence de «l'inspiratrice de ces échanges de vues», «la belle Égérie qui ouvrait ses salons à ces débats». Ironique, il ajoute qu'une «Europe vue à travers elle devait être pleine d'attraits» ⁹³.

88 H. BAUCHAU et L. VAN DIEREN, *op.cit.*, p. 234.

89 R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 219.

90 F. MARCEAU, *op.cit.*, p. 287: «Nous en étions réduits à nous promettre de nous envoyer mutuellement des colis dans les camps de prisonniers».

91 «Il n'y avait que quelques types (...) qui prêchaient la résistance au fascisme, mais sans donner les armes nécessaires et créer l'état d'esprit nécessaire pour se battre contre le fascisme. (...) Finalement, l'armée belge n'avait plus envie de se battre en 1940. (...) On a été préparé à la capitulation» (Léo MOULIN, Entretien 07.09.93).

92 *Ibidem*.

93 L. DEGRELLE, *op.cit.*, p. 176.

2.6. Suspensions légitimes

La présence des deux diplomates allemands, Abetz et Liebe, la fréquentation de bon nombre de collaborateurs futurs, invite à s'interroger: «*Ex post*, la tentation est forte de voir dans ce salon un foyer de précollaboration: il le fut en réalité pour certains de ses promoteurs, et de ses hôtes, mais il serait pour le moins abusif de voir dans tous les assidus du salon des précollaborateurs. On y voyait également des étrangers non allemands (Britanniques entre autres), des personnalités belges peu suspectes de sympathie pour le III^e Reich mais en quête de dialogue avec d'autres familles politiques, le dénominateur commun étant le désir de combattre «le désordre établi»⁹⁴.

En juillet 1939, des articles du *Soir* mettent en garde les participants à ces réunions chez les Didier et aux camps-colloques⁹⁵. Ils sont signés d'un S.H. mystérieux qui reprendra sa plume après-guerre pour dénoncer les agissements de certains ayant fréquenté avant-guerre le salon Didier⁹⁶. Un de ces articles reproduit un commentaire d'un participant à ces rencontres⁹⁷. L'auteur de l'article conclut: «De l'échange d'idées à la propagande directe s'opère un glissement. Ce glissement est redoutable (...)»⁹⁸.

En plus de ces articles, d'autres indices mettent en garde certains des assidus au salon Didier. Pour Léo Moulin, ce n'est pas tant ce que disait Abetz que la manière de présenter les choses qui suscita la suspicion: «il disait des choses que nous pouvions dire aussi: la paix, la liberté, le respect des peuples, un parlementarisme très tiède, anticommunisme», mais «il était trop brillant à la française. Il voulait vraiment nous fasciner, nous convaincre»⁹⁹.

Ceci étant, Degrelle ne croit pas «qu'on ait préparé de bien terribles complots contre la Sûreté de l'Etat» au salon Didier¹⁰⁰. Malgré tout, parmi

94 J. GÉRARD-LIBOIS & J. GOTOVITCH, *op.cit.*, p. 44.

95 Ces articles font l'écho d'une presse parisienne qu'Abetz qualifie de «calomnieuse». Celle-ci, courant juin-juillet 1939, accuse le diplomate allemand d'organiser en France la cinquième colonne, de faire de l'espionnage et de corrompre certains journaux. Voir *Procès-verbal de la commission rogatoire*, 9.7.1946 - 13.7.1946; Bruxelles, C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 42, p. 3. Les articles du grand quotidien belge sont signés S.H.: «La propagande nazie en Belgique», in *Le Soir*, 16.7.1939, p. 1 et 3; «La propagande, arme terrible», in *Le Soir*, 17.7.1939, p. 1; «Gare aux pièges», in *Le Soir*, 18.7.1939, p. 1; «A propos d'une rencontre d'intellectuels belges et hitlériens», in *Le Soir*, 19.7.1939, p. 1; «Le cas Abetz», in *Le Soir*, 20.7.1939, p. 1; «La mauvaise humeur de la presse nazie», in *Le Soir*, 21.7.1939, p. 1. Les initiales S.H. cachent Charles Breisdorff et Désiré Denuit, respectivement rédacteur en chef et journaliste, futur rédacteur en chef du *Soir*. Cfr *Le Soir. Un siècle d'histoire*, p. 65.

96 S.H., «Abetz parle de ses activités en France et en Belgique», in *Le Soir*, 11.12.1945, p. 1.

97 S.H., «A propos...», p. 1: «Les Allemands (...) étaient tous d'authentiques nazis. (...) Je fus particulièrement frappé de l'intérêt qu'ils portaient à une politique belge étrangère de la France et de l'empressement mis par les Allemands à souligner les divergences entre les Belges et les Français»

98 *Ibidem*. Le passage est repris par D. MARTIN, «De Duitse 'vijfde kolonne' in België, 1936-1940», in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1980, t. XI, p. 85-117.

99 Léo MOULIN, Entretien 07.09.93.

100 L. DEGRELLE, *op.cit.*, p. 177.

les jeunes rédacteurs de *La Cité chrétienne*, des dissensions divisent le groupe dès 1936-1937¹⁰¹. Certains se montrent favorables au maintien de contacts avec l'Allemagne pour sauver la paix, dans la droite ligne de *Jeune Europe*. C'est le cas d'Henri Nicaise. D'autres penchent de plus en plus en faveur d'une intervention armée pour garantir la sécurité collective. Marcel Grégoire en fait partie. Une rupture se prépare. Grégoire, refusant de céder, quitte la revue en 1938.

Quand la guerre éclate, chacun choisit son camp. Les chemins se séparent également pour les intellectuels belges. Certains meurent au front, d'autres fuient ou entrent dans la résistance, quelques-uns verseront dans la collaboration avec l'occupant. C'est notamment le cas des instigateurs de la section belge de *Jeune Europe*, les époux Didier.

3. LES ÉDITIONS DE LA TOISON D'OR

Le 10 mai 1940, les troupes du *Reich* hitlérien se lancent à l'assaut de l'Europe occidentale. La Belgique a vainement cherché son salut dans une politique d'indépendance vis-à-vis de ses voisins. Elle est écrasée en dix-huit jours. Au début des hostilités de nombreuses personnalités belges et étrangères sont arrêtées sur base de leurs activités durant l'immédiate avant-guerre. Les Didier font partie de celles-là. Rentrés au pays après la victoire allemande, ils n'ont qu'une idée: fonder une maison d'édition.

3.1. Arrestation administrative

Il n'avait pas échappé aux autorités compétentes que Lucienne Didier donnait des réceptions où des personnalités allemandes, telles Otto Abetz et Max Liebe, «eurent l'occasion d'entrer en contact avec des Belges et de faire de la propagande pour les conceptions national-socialistes»¹⁰².

En effet, Abetz avait fait l'objet d'une campagne de presse à Paris, vers juin-juillet 1939, l'accusant «d'avoir été le Chef de la cinquième colonne». «Ces calomnies, et notamment celles d'avoir fait de l'espionnage et d'avoir corrompu la presse, ayant été reproduites dans les journaux belges, les époux Didier, en raison de leurs relations avec» lui, «furent arrêtés en Mai 1940 en Belgique»¹⁰³. Après avoir été arrêtés, ils sont internés dans un camp en France et ne sont libérés qu'au moment de la chute de Paris. Otto Abetz les reçoit à l'ambassade d'Allemagne à Paris quelques jours après la prise de la capitale française par les unités allemandes¹⁰⁴. C'est pourquoi le

101 P. SAUVAGE, *op.cit.*, p. 161 et sv.

102 *L'exposé des faits*, 24 septembre 1946 (Conseil de guerre de Bruxelles (C.G.B.), Dossier Didier, Fiche information, p. 1).

103 *Ibidem*.

104 La prise de Paris se déroule le 14 juin. La rencontre s'effectue donc vers la mi-juin. *Procès-verbal de la commission rogatoire en vue d'interroger Otto Abetz*, 9.7.1946 - 13.7.1946 (C.G.B., Dossier Didier, Fiche information, annexe 42, p. 3). O. ABETZ, *op.cit.*, p. 143.

sénateur nationaliste-flamand Edmond Van Dieren aurait croisé, fin juin – début juillet, Edouard Didier à l'ambassade où «il circulait comme chez lui»¹⁰⁵.

Le livre d'autographes de l'ambassade d'Allemagne à Paris relève encore la présence de Lucienne Didier aux côtés de celles de Henri De Man, Pierre Daye, Léon Degrelle et son épouse, le 10 août 1940, lors d'un dîner donné à l'occasion du passage à Paris de Lucienne Didier et de Léon Degrelle, également libéré d'un camp d'internement en France¹⁰⁶.

Par la suite, Abetz rencontra encore deux ou trois fois les époux Didier¹⁰⁷. Selon lui toujours, «des entretiens» qu'il eut «avec les époux Didier portèrent en ordre principal» sur quelques points. «Mme Didier souhaitait que l'on fit quelque chose pour obtenir la libération des prisonniers de guerre wallons, elle me demandait d'intervenir à cette fin auprès d'Hitler. Ensuite, elle se plaignait des erreurs commises par les Allemands en Belgique, notamment la Politique Flamande, ainsi que les exactions sur le plan économique et social. Elle souhaitait que j'intervienne pour qu'il y soit mis un terme.» Abetz, déjà impuissant en France, ne pouvait rien faire concernant la Belgique, à supposer qu'il en eût la volonté¹⁰⁸.

«Enfin, nous dit Abetz, comme on avait fermé la frontière belge aux livres français, d'ordre de l'Autorité allemande, Mme Didier se proposait ainsi que son mari de fonder à Bruxelles même une maison d'éditions d'oeuvres littéraires françaises afin d'assurer ainsi le maintien du contact intellectuel entre la Belgique et la civilisation française. (...) Cette considération fut à l'origine de la création des éditions de la *Toison d'Or*»¹⁰⁹.

3.2. Une maison d'édition

Dès l'automne 1940, Edouard Didier prépare la création de cette maison d'édition. Nous l'avons vu, il a une certaine expérience dans ce domaine. Il fait procéder à des traductions, avance les fonds nécessaires pour la constitution de cette entreprise¹¹⁰. Ses efforts aboutissent à la constitution

105 Cité par J. GÉRARD-LIBOIS & J. GOTOVITCH, *op.cit.*, p. 47, selon la version donnée par le comte Capelle de son entretien du 6 juillet 1940 avec le sénateur Van Dieren: *Recueil de Documents publié par le secrétaire du Roi*, 1949, Addenda, annexe n° 31, p. 80.

106 *Procès-verbal de la commission rogatoire en vue d'interroger Otto Abetz*, 8.6.1946 - 1.7.1946 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 41, p. 2-3). L. DEGRELLE, *La Cohue de 1940*, Lausanne, 1949, p. 89-99. M. CONWAY, *Degrelle: les années de collaboration. 1940-1944: le rexisme de guerre*, Ottignies, Quorum, 1994, p. 38-59.

107 *Procès-verbal de la commission rogatoire*, 9.7.1946 - 13.7.1946, p. 3. En mars 1941, lors d'un déjeuner pris dans un restaurant parisien, Henri De Man et Otto Abetz se rencontrèrent en présence de Lucienne Didier. *Procès-verbal de la commission rogatoire*, 8.6.1946 - 1.7.1946, p. 2-3.

108 *Procès-verbal de la commission rogatoire*, 9.7.1946 - 13.7.1946, p. 4.

109 *Ibidem*.

110 *Exposé des faits*, 24.09.1946, p. 1. Fait mention de documents à ce propos dans les pièces à conviction. Ceux-ci ne se trouvent plus au dossier.

par acte notarié du 25 mars 1941 de la Société Anonyme *Les Editions de la Toison d'Or*, ayant pour objet toutes entreprises d'éditions ¹¹¹.

Le capital social est 750.000 francs belges, représenté par 150 actions de 5.000 francs. Les actionnaires sont Edouard Didier (80 actions), Raymond De Becker (45 actions), et Pierre Daye (5 actions). Les vingt dernières parts sont souscrites par des proches de De Becker ¹¹². Didier, président du conseil d'administration, est surtout administrateur-délégué. Les autres administrateurs sont Pierre Daye et Raymond De Becker. Ce dernier porte, en outre, le titre d'administrateur-directeur.

En réalité, Edouard Didier et Raymond De Becker ne sont propriétaires véritables que de cinq actions chacun. Il est possible que Pierre Daye soit propriétaire de ses cinq actions déclarées ¹¹³.

Par un jeu de contre-lettres ¹¹⁴, 135 actions sur 150 appartiennent à la société *Mundus*, de Presbourg (Bratislava) en Slovaquie. Sous couvert de la nationalité slovaque, *Mundus* est en fait un puissant trust allemand d'éditions. Il est sous la coupe des Affaires étrangères allemandes (*Auswärtiges Amt*) et donc de Ribbentrop ¹¹⁵.

Comment Didier et De Becker entrent-ils en relation avec *Mundus* ? Abetz n'en souffle mot ¹¹⁶. En revanche, les raisons d'un lien avec *Mundus* paraissent plus claires. Outre les avantages financiers qui sont importants à en juger par les sommes mises en jeu, *Mundus* peut protéger la *Toison d'Or* des ennuis provoqués par la *Propaganda Abteilung* grâce à ses liens avec l'*Auswärtiges Amt*. Malgré tout, cet appui reste assez limité. «Le trust *Amann*, dépendant du parti nazi et ayant tout l'appui du Ministère de la Propagande, était incomparablement plus puissant» ¹¹⁷. La concurrence fait rage entre ces deux groupes allemands. Les ennuis de la *Toison d'Or* seront d'ailleurs nombreux lorsqu'il s'agira d'obtenir l'*imprimatur* de la *Propaganda Abteilung* ou la diffusion par l'agence Dechenne, contrôlée par le groupe *Amann*. Par contre, la diffusion à l'étranger, en France notamment, sera facilitée grâce aux liens avec *Mundus*.

111 *Moniteur belge*, annexes, n° 4811, 12 avril 1941. *Moniteur belge*, annexes, n° 6624, 4 mai 1941.

112 Les journalistes Géo Clavier, René Henrard, Joe Meulepas, l'écrivain Guido Eeckels et l'industriel Lucien Juglou.

113 *Procès-verbal d'interrogatoire de Raymond De Becker*, 26.10.1945 (C.G.B., Dossier Didier, Fiche information, annexe 39).

114 Les doubles des contre-lettres relatives à la propriété des actions de la S.A. *Les Editions de la Toison d'Or*, datées du 10 mars 1941, se trouvent versés au dossier Didier, annexe 48, documents 1 à 6.

115 *Procès-verbal de la commission rogatoire en vue d'interroger Otto Abetz*, 9.7.1946 - 13.7.1946, p. 5.

116 *Idem*, p. 4.

117 *Idem*, p. 6. Cité dans *Exposé des faits*, 24.09.1946, p. 2.

3.3. Ligne éditoriale

Le choix de la *Toison d'Or* est un rappel à la mythologie grecque et à cet ordre de chevalerie créé au XV^e siècle par le duc de Bourgogne. La symbolique qui se cache derrière ces références demeure obscure. Rien n'est dit à ce propos ¹¹⁸. Le programme d'édition, quant à lui, se divise en trois points ¹¹⁹. Il prévoit un volet édition, une revue politico-littéraire et une prospection significative en vue d'accueillir de jeunes talents.

Le volet édition comprend une série littéraire d'auteurs wallons et français, ainsi que des traductions d'ouvrages flamands, allemands, scandinaves, espagnols et italiens. De plus, la série intégrera des essais et critiques littéraires divers. Une deuxième série s'attache à publier des essais politiques soit proposés par leur auteur, soit commandés par la maison d'édition.

Ces essais devraient étudier les questions sociales, économiques et politiques posées par la situation d'alors. Une liste d'auteurs d'essais est proposée. Parmi les Belges, on retrouve De Becker, De Man, Moulin et Streeel. Les deux premiers seront effectivement publiés. Parmi les Français, les noms de Brasillach, De Rougemont, Fabre-Luce et Maulnier sont avancés. A nouveau, des traductions de l'allemand, du flamand, de l'italien et de l'espagnol sont prévues.

Enfin, la troisième et dernière série serait consacrée à des études historiques. Elles seront «vulgarisatrices, à bon marché, ayant trait avant tout au passé de la Belgique, envisageant le patrimoine national au point de vue historique et artistique et assurant l'édition d'anciens chroniqueurs». Ces ouvrages seront réalisés, «de plus souvent», en collaboration avec quelques professeurs, écrivains et journalistes ¹²⁰.

Dans l'esprit de Raymond De Becker, la *Toison d'Or* a été fondée «pour permettre aux auteurs belges d'expression française de pouvoir éditer leurs oeuvres sans devoir passer par Paris ainsi que pour faire connaître au public d'expression française, par des traductions appropriées, les oeuvres les plus significatives de la culture germanique et nordique (...)». Cette fonction qu'il estime être «une fonction européenne» doit donc permettre l'amélioration du niveau de connaissance du public belge et français vis-à-vis du national-socialisme et de la culture allemande ¹²¹.

118 Sans que des liens directs puissent être établis avec les principes théoriques des rexistes, le fait que la maison d'édition de Didier porte ce nom pourrait faire référence à ces Etats bourguignons à reconstituer.

119 *Projet de programme d'édition* [s.l.n.d.] (C.G.B., Dossier Didier, Fiche information, annexe 48, document 15).

120 La note cite Prof. Ganshof, Marlier, Eemans, Goulin, Marinus, Van Huffel.

121 R. DE BECKER, *Toison d'Or et projet de revue*, s.l.n.d. (C.G.B., Dossier Didier, Fiche information, annexe 48, documents 17 et 18).

En regard de ce volet édition, un projet de revue est défendu par De Becker. Cette revue aurait pour objet de faciliter la création, dans les milieux intellectuels bruxellois et wallons, d'un «centre vivant d'où puisse surgir un véritable courant en faveur des tâches» indiquées ci-dessus. «Elle suppose que puisse se constituer une sorte de laboratoire où les jeunes auteurs bruxellois et wallons pourront confronter leurs idées et leurs oeuvres avec celles des écrivains et des savants nordiques et germaniques.» Il poursuit: «Ce n'est que par cette confrontation que des oeuvres imprégnées de la nouvelle conception de vie pourront surgir parmi eux». Et plus loin: «Il est frappant de constater que les notions les plus élémentaires relatives à la révolution nationale-sociale (...) font totalement défaut.» De Becker conclut: «Un grand effort culturel s'avère donc indispensable (...)»¹²².

Raymond De Becker se voit déjà rédacteur en chef, tandis que Paul De Man assumerait les tâches de secrétaire de rédaction. La revue accueillerait la participation littéraire de Robert Poulet, Louis Carette, Remy Magermans, Jean Willems. Le volet artistique serait assuré par Georges Marlier, Oscar Espla, Pierre Gilson de Rouvieux, entre autres. Il cite encore des noms pour représenter l'aspect «société et sciences» de la revue¹²³.

Cette revue devait s'imposer aux milieux intellectuels et tracer une ligne nouvelle. Elle s'opposerait au principe des «revues qui existaient avant-guerre» et qui «n'étaient que l'expression de petites chapelles littéraires ou de groupements partisans ou confessionnels»¹²⁴. Divers titres sont proposés: La «Nouvelle revue européenne», les «Cahiers européens», les «Nouveaux cahiers», «Carrefour», «Les cahiers de l'Ouest», «La nouvelle alliance»¹²⁵. La référence à l'Europe entre dans la droite ligne de cet esprit européiste souhaitant, avant-guerre, une Allemagne aux mains libres à l'Est. C'est ignorer que l'Europe entière est, alors, une Europe allemande.

La revue ne verra pas le jour. *Mundus* ne semble pas intéressé¹²⁶. Le troisième volet du programme d'édition assure la prospection, c'est-à-dire la recherche de nouveaux talents. La revue aurait dû servir à cet effet¹²⁷. C'est impossible. Restent le concours littéraire du *Soir* et les relations personnelles. Dans ce domaine, tant De Becker que les Didier peuvent compter sur leurs connaissances, notamment grâce aux très nombreux écrivains qui, de passage à Bruxelles, fréquentaient le salon de ces derniers.

122 *Ibidem*.

123 Bernard Heuvelmans, Prof. Bobeau, Dr. Vermersch, Prof. Lespès, Prof. Montaudon, Dr. Martial, Al Carrel, Dr. Faure, Prof. Schmidt, Prof. Peiter, Prof. Askeil, Brinckman, entre autres.

124 R. DE BECKER, *Toison d'Or et projet de revue...*

125 *Ibidem*. Voir aussi la correspondance de De Becker dans son dossier conservé à la Cour militaire de Bruxelles (C.M.B.), Farde information.

126 *Lettre de De Becker à Alexander*, 21.4.1942 (C.M.B., Dossier De Becker, Farde information). Alexander est le représentant de *Mundus* à Paris. Il traite des questions d'éditions pour la *Toison d'Or*. Les autorités allemandes n'interviennent que pour accorder l'*imprimatur*.

127 *Projet de programme d'édition*, [s.l.n.d.].

Comme le fera remarquer, après-guerre, le juge d'instruction Vinçotte chargé de l'affaire, «des objectifs que s'était fixés la *Toison d'Or*, n'ont été inventés, ni par *Mundus*, ni par les dirigeants belges de la société d'éditions». Il poursuit: «Ce sont les objectifs de toutes les instances allemandes»¹²⁸. Ils correspondent, en effet, à ceux décrits dans un rapport secret de la *Propaganda Abteilung*. Dans l'introduction de ce document, daté d'août 1941, les missions de la *Propaganda Abteilung* sont définies clairement. Certains points concernent le cas présent.

«Eveiller la compréhension pour la nécessité de l'ordre nouveau européen et diriger le pays dans tous les domaines vers l'Allemagne comme futur centre politique et économique de l'Europe», telle est une des missions de la *P.-A.* Une autre est «de rompre par une propagande culturelle habilement dirigée l'influence française, prédominante jusqu'ici et de faire connaître la richesse culturelle allemande». Enfin, la propagande en Belgique a également pour objet «de familiariser la partie sympathisante de la population avec le patrimoine idéologique du national-socialisme (...)»¹²⁹.

3.4. Partage des responsabilités

Souscripteur apparent du plus grand nombre d'actions, président du conseil d'administration, Edouard Didier est, en outre, le seul des trois administrateurs à consacrer le plus clair de son temps à la *Toison d'Or* et à exercer la gestion journalière de la société¹³⁰. Aux éditions de la *Toison d'Or*, Didier s'occupe du bon fonctionnement de la société en général. Il règle les problèmes administratifs, verse les salaires, assure une bonne gestion, veille aux fournitures de papier et engage du personnel. Il occupera jusqu'à dix personnes, sans compter les subalternes, ce qui n'est pas peu pour une maison d'édition. Selon une employée de la première heure, il s'attache d'abord aux «préoccupations financières», puis devient «un des tout bons éditeurs belges»¹³¹.

Aux dires de celle-ci, Edouard Didier refuse de publier des ouvrages à caractère politique. Il ne s'occupe pas de la série «essais», entièrement laissée aux bons soins de De Becker. Il s'attache plutôt à la série des romans. «Certains manuscrits de romans ont été modifiés (...) sur instruction de Didier, pour en atténuer le caractère politique». Pour elle, la parution d'ouvrages

128 *Exposé des faits*, 24.9.1946, p. 3.

129 L'ensemble de ce dossier secret est versé au dossier Didier, Farde document, point T. Les points cités sont le C, le D et le F. La *Propaganda Abteilung* se donne sept objectifs au total.

130 Des trois, il est le seul à percevoir un salaire mensuel. Celui-ci s'élève à 12.500 frs d'abord, à 25.000 frs ensuite. *Procès-verbal d'information, Désiré Tollet*, 23.9.1946 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 52). Tollet exerce la fonction de comptable à la *Toison d'Or*.

131 *Déposition de Waslet Simone*, 29.7.1946 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 46). Simone Waslet entre à la *Toison d'Or* au début de 1941. Elle y corrige les épreuves, lit les manuscrits des romans, élabore des rapports et supervise le travail des autres collaborateurs.

allemands et scandinaves «était une façade à l'égard de la *Propaganda Abteilung*». Edouard Didier voulait «que les ouvrages 'gardent' leur valeur même après la guerre». En conséquence de quoi «au fur et à mesure que l'influence de De Becker a diminué», les éditions de la *Toison d'Or* abandonnent de plus en plus «la publication de titres allemands». Le choix se porte vers les auteurs français. «Cela coïncidait d'ailleurs avec le goût du public; on a pu constater que les traductions d'Allemands se vendaient mal».

Le rôle de Lucienne Didier est mal connu. «Il semble qu'elle s'intéressait vivement aux éditions de la *Toison d'Or*», elle participe aux entretiens qu'a son mari avec Abetz à leur sujet, «mais elle n'y a assumé aucune responsabilité officielle»¹³². «Elle n'intervenait pas dans le choix des livres»¹³³. Elle exerce, par contre, «une très forte influence sur son mari»¹³⁴, ce qui confirmerait les propos de quelques assidus du salon Didier. Ce qui est sûr, c'est qu'elle relit des manuscrits, notamment celui de De Becker. *Le Livre des vivants et des morts* est publié aux éditions de la *Toison d'Or* en 1942. Lucienne Didier y apporte quelques modifications¹³⁵.

Dans une lettre qu'elle adresse à De Becker à ce propos, il lui «semble que la *Toison d'Or* devrait s'abstenir à l'avenir de publier des livres faisant de la propagande pour le national-socialisme et cela aussi longtemps que les Allemands s'abstiendront de faire une déclaration nette et précise quant à l'intégrité de la Belgique»¹³⁶. Ce qui démontre, une fois encore, la position ambiguë des Didier.

«Les manuscrits politiques (...) étaient vus en premier lieu par Raymond De Becker» se souvient une employée de la *Toison d'Or*¹³⁷. «Didier n'avait pas beaucoup à dire au sujet du choix» de ces manuscrits. En principe, il ne pouvait pas publier un livre sans l'avis de De Becker¹³⁸. «Telle était du moins la situation au début, plus tard, l'influence de Didier est allée en augmentant au fur et à mesure que De Becker, trop occupé ailleurs, s'est désintéressé de plus en plus de la maison. De plus, De Becker a disparu à la fin de 1943.»

C'est lui qui impose la publication de *Transmission des Pouvoirs* de Franz Briel et de *L'Europe et le monde* de Erich Brandenburg, «ainsi que son propre

132 *Exposé des faits*, 24.9.1946 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, p. 8).

133 *Déposition de Waslet Simone*, 29.7.1946, p. 3.

134 *Procès-verbal d'interrogation de Paul De Man*, 30.7.1946 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 47, p. 2).

135 *Lettre de Lucienne Didier à Raymond De Becker*, s.l.n.d. [Bruxelles, début 1942] (C.G.B., Dossier Didier, Farde documents, 3. D, p. 1).

136 *Idem*, p. 2. Cette phrase entre parfaitement dans la logique des Didier. 1° Avant-guerre: Faire l'Europe en reconnaissant la position de l'Allemagne. 2° Après mai 1940: Accepter l'Europe allemande à condition que la Belgique reçoive un minimum de garanties quant à son intégrité.

137 *Déposition de Waslet Simone*, 29.7.1946, p. 1.

138 *Procès-verbal d'interrogation de Raymond De Becker*, 26.10.1945 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 39, p. 1).

livre»¹³⁹. Didier trouve ces ouvrages peu intéressants et ne s'en cache pas. Il refuse parfois d'éditer un ouvrage. C'est le cas de celui du Dr. Teske, «nettement séparatiste»¹⁴⁰. Pour ce faire, il invoque de multiples raisons, retards dans la relecture, perte des manuscrits, manque de papier. En définitive, il apparaît que l'aspect nettement collaborationniste des éditions de la *Toison d'Or* relève bien davantage de la présence de De Becker que de la volonté de Didier.

«L'impression que m'a faite M. Didier est celle d'un éditeur aimant beaucoup son métier et j'ai eu le sentiment que ses relations, indéniables, avec l'Ambassade d'Allemagne et avec la P.-A. étaient considérées, par lui, comme nécessaires pour pouvoir continuer à sortir des livres. Je crois qu'il désirait concéder aux Allemands le minimum possible.» Telle est la conviction d'une autre employée de la *Toison d'Or*¹⁴¹.

Un premier élément de réponse se dessine. Lorsque, sous l'occupation, il fallut engager des techniciens subalternes pour la *Toison d'Or*, Simone Waslet fit venir «une majorité, et vers la fin presque la totalité, de juifs et de réfractaires». Elle a été amenée «à mettre Didier au courant de cela et il s'est déclaré parfaitement d'accord»¹⁴².

Un deuxième élément de réponse est relatif aux relations avec les Allemands. Certes, les Didier fréquentent Abetz, mais de loin¹⁴³. Certes, les Didier fréquentent le baron von Mentzingen, mais «il a dû intervenir pour applanir des conflits avec la *Propaganda Abteilung*»¹⁴⁴. C'est donc pour faire accepter des manuscrits qu'ils passent par lui. D'autant que des liens sont établis entre les Affaires étrangères, la maison-mère en Slovaquie et la *Toison d'Or*, et leur appui est souvent nécessaire. Certes, Didier correspond avec le Dr. Teske de la *Propaganda Abteilung*, mais à chaque fois, l'éditeur se plaint de ce qu'il y a eu «des accrochages». A un point tel que Didier et De Becker décident de se partager le travail pour obtenir l'*imprimatur*, le premier se chargeant des rapports avec l'ambassade, le second se chargeant des rapports avec la *Propaganda Abteilung*¹⁴⁵. Malgré cela, «il y a eu une ou deux interdictions de la P.-A., notamment du livre d'Henri De Man, *Réflexion sur la Paix*, (...) et le troisième volume de Fabre-Luce, *Journal de*

139 *Déposition de Waslet Simone*, 29.7.1946, p. 1. Franz Briel est peut-être un pseudonyme pour Julien Juglou, industriel à Herstal, homme de paille pour la *Toison d'Or* et commissaire de cette société.

140 *Idem*, p. 2. Le Dr. Teske fait partie de la section littéraire de la *Propaganda Abteilung* à Bruxelles.

141 *Déposition de Juliette Losange*, 24.9.1946 (Bruxelles, C.G.B., Dossier Didier, Fiche information, annexe 53). Juliette Losange est engagée en novembre 1942 comme secrétaire administrative. Elle assure la correspondance avec les imprimeurs et les correcteurs et la mise en route des livres.

142 *Déposition de Waslet Simone*, 29.7.1946, p. 4. Léo Moulin, Entretien 07.09.93.

143 Selon Abetz lui-même, ils se virent deux ou trois fois sous l'occupation, malgré les très nombreux passages des Didier à Paris. La capitale française devenait peu à peu le principal lieu de vente des éditions de la *Toison d'Or*.

144 Attaché culturel à l'ambassade d'Allemagne à Bruxelles. Tous les manuscrits lui sont soumis pour avis.

145 *Déposition de Waslet Simone*, 29.7.1946, p. 3.

la France»¹⁴⁶. En retour, lorsque la *Propaganda Abteilung* propose des ouvrages, ce qui arrive fréquemment, ils sont le plus souvent refusés. Le refus est parfois motivé, le plus souvent, Didier se contente de faire traîner les choses en longueur¹⁴⁷.

Ce qui sera, après-guerre, «particulièrement inexcusable», «c'est l'acceptation de fonds allemands». «Il était déjà grave d'aider à réaliser le plan allemand de pénétration de la culture germanique en Belgique et de transformation, dans le sens germanique, des affinités intellectuelles et culturelles de la population belge.» Mais, c'est «le fait de créer une entreprise allemande camouflée sous l'apparence d'une société belge (...) dans un secteur aussi délicat (...)» qui est perçu comme l'aspect le plus condamnable de l'activité de Didier.

D'autant que «l'appartenance de la *Toison d'Or* à *Mundus* est une chose qui devait normalement perdurer même en cas de cessation de l'occupation allemande, même en cas de paix de compromis, laissant à la Belgique une apparente indépendance». Dès lors, «l'Allemagne aurait tenu ici une maison d'édition, devenue facilement la plus puissante, puisqu'ayant derrière elle toutes les ressources d'un trust ayant des ramifications dans toute l'Europe». Enfin, «si l'on y ajoute l'achat par l'Allemagne, régulier lui aussi, des titres de l'Agence Dechenne, on voit quelle influence l'Allemagne devait acquérir de façon durable dans la vie intellectuelle belge». Vue ainsi, la condamnation est sans appel¹⁴⁸.

Le trust *Mundus*, outre les très importantes prises de participation à l'affaire, livre de grandes quantités de papier en sus des livraisons de l'Office central du papier¹⁴⁹. Il envoie des ouvrages en lecture en vue de les faire traduire. Il accorde son appui aux éditions de la *Toison d'Or* via l'ambassade et von Mentzingen. *Mundus* est omniprésent dans les décisions de la maison d'édition. Le trust allemand décide d'une augmentation de capital en avril 1942. Il double la mise de fond qui passe à 1.500.000 francs, somme appréciable pour l'époque¹⁵⁰.

Cette augmentation de capital correspond à une volonté d'affirmer la présence de la *Toison d'Or* sur le marché français. En effet, celui-ci deviendra à partir de 1942, un point de vente important, et bientôt le plus important pour cette maison d'édition. Didier se rend souvent au siège de Paris où il «aurait voulu transposer toute la société»¹⁵¹.

146 Procès-verbal d'interrogation de Raymond De Becker, 26.10.1945 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 39, p. 2).

147 Déposition de Waslet Simone, 29.7.1946, p. 4.

148 Exposé des faits, 24.9.1946 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, p. 4).

149 Déposition de Désiré Tollet, 23.9.1946. Déposition de Juliette Losange, 24.9.1946.

150 *Moniteur belge*, annexes, n° 6714, 11-12.5.1942, p. 2.034-2.035. Didier, De Becker et Daye ont peut-être gardé 5 actions chacun comme ils le firent lors de la création de la société.

151 Déposition de Waslet Simone, 29.7.1946, p. 3.

Selon De Becker, «Didier avait des projets très précis de faire appel à des capitaux belges et français, de façon à faire de la société, même dans sa structure, la maison d'éditions européennes que nous avons envisagée»¹⁵². Ce projet ne se réalisa pas et la société restera une société allemande sous couverture belge.

C'est sans aucun doute les accrochages qu'il a avec le Dr. Teske de la *Propaganda Abteilung* ainsi que ceux qu'il a avec l'agence Dechenne liée au groupe allemand concurrent *Amann*, qui lui valent des ennuis. Didier refuse le plus souvent de publier les ouvrages proposés par Teske. Il se brouille à de nombreuses reprises avec l'agence Dechenne qui refuse de diffuser ses publications ou, lorsqu'elle accepte, demande des prix prohibitifs.

Les responsables de *Mundus* et l'attaché culturel de l'ambassade, liés ensemble à Ribbentrop, aplanissent les différends. Pourtant Teske demande au trust allemand de relever Didier de ses fonctions. Il estime que les capacités de Didier sont trop minces pour assumer la responsabilité des éditions¹⁵³. Il propose de le faire remplacer par Paul De Man qui bientôt travaillera chez Dechenne¹⁵⁴. *Mundus* refuse, car au-delà du problème que pose Didier, le Dr. Teske et l'Agence Dechenne tenue par von Balluseck pour le groupe *Amann* cherchent à affaiblir les positions du trust concurrent¹⁵⁵.

Malgré tout Didier a senti son siège basculer. D'autant qu'il se plaint: «je ne vous cache pas un certain découragement et mon déplaisir d'avoir à assumer la responsabilité d'une entreprise dont les buts pas plus que les moyens ne sont nettement définis»¹⁵⁶. On le voit, les multiples ennuis qu'il a, additionnés au fait qu'il ne semble pas se rendre compte des objectifs véritables de *Mundus*, et, derrière elle, de l'Allemagne, en Belgique, le troublent beaucoup.

Il se rend à Berlin au milieu du mois de décembre 1942 pour se défendre de toutes les accusations portées contre lui. Lorsqu'il revient, son siège est sauvé¹⁵⁷. Il perd alors de vue ses inquiétudes à propos des objectifs du trust allemand. D'autant plus que les éditions de la *Toison d'Or* entrent dans une année faste. En effet, l'exploitation n'a commencé à devenir bénéficiaire qu'au moment de l'arrestation de De Becker. Si «des actions n'ont jamais donné de dividendes», c'est sans doute pour garder suffisamment

152 *Procès-verbal d'interrogation de Raymond De Becker*, 26.10.1945, p. 3.

153 *Lettre de Teske à Mundus*, 12.10.42 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 8).

154 *Lettre de Teske à Klatten* [du service d'information de l'*Auswärtiges Amt*], 12.10.42 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 8).

155 *Mundus* ne prend même pas la peine de répondre à Teske. C'est directement à von Balluseck que le trust allemand signifie son refus de renvoyer Didier. *Lettre de Mundus à von Balluseck*, 18.12.1942 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 48, document 13).

156 *Lettre d'Edouard Didier à Richard Alexander* [représentant de *Mundus* à Paris], 25.6.1942 (C.G.B., Dossier Didier, Farde information, annexe 48, document 13).

157 *Lettre de Mundus à von Balluseck*, 18.12.1942.

de ressources financières afin d'assurer la pénétration sur le marché français¹⁵⁸. Par contre, tous les employés de l'entreprise seront augmentés en 1943¹⁵⁹. En France, la vente est facilitée par la forte implantation de *Mundus* qui a son propre représentant à Havas et aux Messageries Hachette¹⁶⁰.

Un troisième élément de réponse se révèle à l'observation de la ligne d'édition. Il est un fait que lorsque De Becker se retire peu à peu de l'affaire, trop occupé ailleurs puis placé en résidence surveillée, fin 1943, la *Toison d'Or* abandonne progressivement la traduction d'ouvrages allemands ou scandinaves pour se livrer à la publication de livres français¹⁶¹. Parmi les ouvrages allemands traduits, on trouve quelques livres de pure propagande comme *La science brise les monopoles* de Anton Sischka, *De ma fenêtre* de Friedrich Sieburg, *L'Europe et le monde* de Erich Brandenburg et *Esprit des nations Allemagne - France - Italie* de A.-E. Brinckmann. La publication d'œuvres scandinaves, «dont les étalages des librairies étaient pleins sous l'occupation», correspond selon le juge d'instruction aux «plus noires intentions», «celles d'orienter le public belge vers les littératures germaniques»¹⁶².

De plus, la *Toison d'Or* publie des essais d'auteurs belges. C'est ainsi que le premier livre publié par la maison d'édition sera *Après coup* de Henri De Man¹⁶³. Pour faire passer cet ouvrage auprès de la *Propaganda Abteilung*, Abetz écrira une notice où il défend la position de De Man comme un intermédiaire entre le marxisme et le national-socialisme¹⁶⁴. Edité au moins trois fois, il est diffusé en France et en Belgique pour un total de 16.000 exemplaires. Son autre ouvrage, *Les cahiers de ma montagne*, est également publié en 1944 aux éditions de la *Toison d'Or* ainsi que *Réflexions sur la paix*, interdit de vente. D'autres ouvrages tendancieux sont publiés. C'est le cas du livre de De Becker, *Le livre des vivants et des morts*, ainsi que celui de Franz Briel (Julien Jublou), *Transmission des pouvoirs*.

A côté de ces ouvrages, la *Toison d'Or* a publié un certain nombre de romans d'auteurs belges qui plus tard révéleront leur talent. Ainsi Paul Willems y publie ses premiers ouvrages, *Tout est réel ici* et *L'herbe qui tremble*. De même, Louis Carette y publie *Le péché de complication*. Par la suite, il préfère éditer lui-même son *Cadavre exquis*, «la maison qui avait publié mon premier livre avait pris, depuis, une orientation qui ne me plaisait

158 Procès-verbal d'interrogation de Raymond De Becker, 26.10.1945, p. 3.

159 Déposition de Waslet Simone, 29.7.1946, p. 3.

160 J. GÉRARD-LIBOIS & J. GOTOVITCH, *op.cit.*, p. 47.

161 B. DELCORD, *op.cit.*, annexe, p. 185-186.

162 Exposé des faits, 24.9.1946, p. 5.

163 Le contrat est signé le 17 mars 1941, soit avant l'existence légale de la *Toison d'Or*. De Man doit toucher 15 % du prix de la vente.

164 Notiz betreffend Veröffentlichung des Memoiren Hendrik de Man's im Brüsseler Verlag «Toison d'Or», Paris, 4 mars 1941: «Das Buch Hendrik de Man's ist das geeignetste Mittel, gerade den französischen Sozialistenführern die Welt des Nationalsozialismus propagandistisch zu erschliessen». Cette note fut envoyée au ministère des Affaires étrangères qui la transmet à Didier via *Mundus* (Procès-verbal de la commission rogatoire, 8.6.1946 - 1.7.1946, p. 3).

pas»¹⁶⁵. «Cet aspect de l'entreprise eut certes pu être louable en d'autres circonstances», souligne le juge d'instruction, mais en plus «on constate que la plupart des auteurs (...) ont pris, (...) à des degrés divers, position en faveur de l'ordre nouveau»¹⁶⁶.

En regard des auteurs allemands, scandinaves et belges, la *Toison d'Or* publie également quelques auteurs français. A nouveau, la série «essais» recueille l'essentiel des collaborationnistes. *La révolution européenne* de Delaisi et les tomes I et II du *Journal de la France* de Fabre-Luce (le tome III sera interdit de vente) sont de bons exemples. Même le domaine de l'histoire, avec à peine cinq ouvrages, est tendancieux. Bertrand de Jouvenel publie *Napoléon et l'économie dirigée*.

Les essais, plus marquants que les romans, font la réputation des éditions de la *Toison d'Or*. Or, on l'a vu, c'est De Becker qui est responsable de la section «essais», Didier préférant, lui, ne pas faire de politique. Est-ce une raison suffisante pour expliquer la nette diminution des publications de ce type en 1943-1944 ? Si la *Toison d'Or* en revient à une politique plus neutre dans ses publications, en n'éditant plus que des romans, et des livres pour enfants, la plupart des auteurs, eux, sont impliqués à des degrés divers dans la collaboration. Il suffit de parcourir la liste des livres de la maison d'édition bruxelloise pour en prendre l'exacte mesure. De plus, comme le secteur de l'édition est une bonne affaire pendant la guerre et que le livre français se vend mieux, on peut parfaitement comprendre le changement de cap de la *Toison d'Or*. D'autant que la fortune des armes n'est plus dans le camp des vainqueurs de 1940. C'est ainsi que le juge d'instruction en charge de l'affaire explique ce changement. Il considère que l'effacement de De Becker n'est qu'une pure coïncidence.

Dans cette affaire, le rôle de Pierre Daye est limité «aux délibérations relatives au choix des livres à publier». Dans certains cas il reçoit «des manuscrits en lecture», il amène aussi «un certain nombre d'auteurs». De Becker estime ses fonctions comme accessoires¹⁶⁷. Les quelques autres actionnaires, hommes de paille en vérité, ne jouent, eux non plus, aucun rôle dans les activités de la maison d'édition. Ils sont tous des proches de De Becker qui les a enrôlés, car il faut alors légalement sept fondateurs pour une telle entreprise¹⁶⁸.

3.5. A l'heure de la libération

En juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie. A partir du mois de juillet, les événements se précipitent. Edouard et Lucienne Didier partent pour la France. Avant leur départ, Didier a pris soin de retirer de l'argent des

165 Il parle de cet épisode dans ses mémoires: F. MARCEAU, *op.cit.*, p. 334-335 et p. 350-351.

166 *Exposé des faits*, 24.9.1946, p. 5.

167 *Procès-verbal d'interrogation de Raymond De Becker*, 26.10.1945, p. 1. Le Dossier de Pierre Daye ne contient rien de déterminant au sujet de ses actions à la *Toison d'Or*.

168 *Idem*, p. 2.

comptes de la *Toison d'Or*¹⁶⁹. Il a emporté aussi quelques dossiers, notamment ceux relatifs à son activité personnelle pendant l'occupation et celui concernant ses rapports avec la société *Mundus*¹⁷⁰.

Ils rejoignent Henri De Man en Haute-Savoie. Celui-ci y possède une résidence qu'il occupe depuis sa retraite en 1941¹⁷¹. De là, ils tentent, en compagnie de l'ancien ministre, de franchir une première fois la frontière suisse à la fin du mois d'août 1944. Arrêtés par des résistants français, ils sont relâchés grâce à De Man qui prétend avoir une mission commandée urgente à effectuer en Suisse¹⁷². Les Didier disparaissent alors dans la nature. Quant à De Man, il sera placé en résidence surveillée. Autorisé à rester sur le territoire helvétique, il lui sera interdit d'avoir la moindre activité politique.

Les pistes sont particulièrement embrouillées en ce qui concerne le trajet que suivent les Didier. On note la présence d'Edouard Didier le 22 septembre 1944 à Bruxelles. Le 14 octobre, une lettre de Didier signale au comptable de l'entreprise, Tollet, qu'il lui est impossible de rentrer en Belgique «avant quelques mois». Il a pourtant bon espoir de reprendre l'affaire à son nom propre, les deux autres administrateurs n'étant «vraisemblablement plus à même d'exercer leur mandat». Il attend que les représailles de la résistance se tassent et souhaite que son comptable lui verse une importante somme d'argent sur un compte à l'étude de son beau-frère, le notaire Jacques Bauwens. Ce que Tollet ne fera pas¹⁷³. Une dernière note signale Lucienne Didier à Bruxelles au mois de mai 1945. Il semble que ni l'un ni l'autre ne reviendront avant le procès.

Suite à une plainte anonyme, les Autorités judiciaires mettent les scellés au 10, rue du Musée¹⁷⁴. Des résistants y sont déjà passés en emportant de nombreux documents. L'enquête est ouverte le 26 septembre 1944, soit presque immédiatement après la libération de Bruxelles. Elle s'achève le 24 septembre 1946. Le procès, lui, aura lieu le 29 novembre 1946.

Ne retenant aucune circonstance atténuante et tenant compte de la fuite d'Edouard Didier¹⁷⁵, le Ministère public demanda les travaux forcés à perpétuité¹⁷⁶. Les griefs retenus contre lui sont multiples. On retiendra la création avec des fonds ennemis d'une entreprise inféodée à l'ennemi et ayant des objectifs de propagande en faveur de l'ennemi; la responsabilité

169 Les relevés de comptes sont versés au dossier.

170 *Déclaration de Simone Waslet*, 28.9.1944.

171 Il en parle dans *Cahiers de ma montagne*, Bruxelles, Editions de la Toison d'Or, 1944.

172 Les versions divergent à propos des Didier. Une certaine confusion règne et beaucoup de rumeurs font état de leur arrestation. La version qui est proposée ici est la plus plausible à défaut d'être exacte. Nous nous basons sur le dossier «Recherches concernant Didier, en fuite», annexe 40 du Dossier Didier, C.G.B., ainsi que sur le Dossier Henri De Man, C.M.B.

173 *Lettre de Didier à Tollet*, 14.10.1944.

174 Cette rue a presque entièrement disparu suite aux travaux de construction de la Bibliothèque royale Albert Ier.

175 Les procès effectués en l'absence du prévenu furent souvent plus sévères.

176 Dossier Didier, C.G.B., Feuille d'audience n° 4196-4199: conclusions du ministère public.

comme éditeur des ouvrages étrangers de tendance nazie ¹⁷⁷; son esprit de lucre, au moins en partie, étant donné la nature commerciale de l'affaire.

Le tribunal tranchera. Ce sera la peine de mort par fusillade. Le jugement est sévère en regard du dossier, non des griefs. Nous avons essayé de nous éloigner du caractère passionnel du climat dans lequel tous les procès de collaboration se rendirent ¹⁷⁸, en relisant toutes les pièces et en retraçant l'ensemble de la trajectoire des Didier. L'historien, avec le recul, peut sans doute mieux le faire que le juge. Mais il ne doit pas se substituer au juge. Les faits sont là. Objectivement, Edouard Didier a reçu des fonds d'un groupe allemand en temps de guerre. Il a publié des ouvrages de propagande, et, ce faisant, il a gagné de l'argent. C'est sans appel.

Quelques articulets commenteront le procès ¹⁷⁹. Les Didier, eux, sont loin. Ruinés, ils s'installent à St-Germain-des-Prés. Ils y ont un fils, né tardivement, qui devient par la suite un homme d'affaires en vue dans le domaine du marché de l'art. Les Didier mènent alors une vie de bohème et fréquentent encore de nombreux artistes et écrivains. Parmi eux figurent Montherlant et Jünger, rencontré par l'intermédiaire de Henri De Man. Lucienne Didier se met à la sculpture non sans un certain succès. Edouard poursuit des activités industrielles de moindre envergure ¹⁸⁰.

Ainsi s'achève ce parcours d'une quinzaine d'années durant lesquelles les Didier, de zélateurs des Etats-Unis d'Europe, deviendront des partisans de l'Europe allemande, non sans quelques réserves de principe. Ce n'est qu'après cette Seconde Guerre mondiale qu'ils pourront voir l'Europe s'organiser en glissant peu à peu de l'intergouvernemental au supranational. Peut-être mesurèrent-ils mieux leurs erreurs, à défaut de ne pouvoir rattraper le temps perdu.

177 En vertu de l'article 18 de la Constitution, Edouard Didier ne porte pas la responsabilité des ouvrages dont les auteurs sont connus et domiciliés en Belgique.

178 Il est frappant de constater que les condamnations varient quant à leur nombre et leur dureté en fonction du lieu où est jugée l'affaire. Lire à ce propos: L. HUYSE & S. DHONDT e.a., *La répression des collaborations, 1942-1952. Un passé toujours présent*, Bruxelles, 1993.

179 M.D., «Conseil de guerre de Bruxelles. Les éditions de la Toison d'Or. Didier est condamné à mort», in *Le Soir*, 30.11.1946; Anonyme, «La conquête de la Toison d'Or. Défilé des Argonautes», in *Le Gaulois*, 25.1.1947.

180 R. BAUWENS-VERSCHOORE, Entretien 18.07.94.